



Bilan 2017 du Président

Conseil d'administration du 13 mars 2018

LA RECHERCHE.....	5
1. L’affirmation d’AMU au niveau européen et international, comme université d’excellence.....	5
2. La préparation du volet recherche du contrat d’établissement 2018-2022	5
3. Le renforcement de la politique partenariale en recherche	6
4. Le soutien administratif fort et facilitateur à la recherche	7
5. L’affirmation du rôle d’AMU en matière de diffusion de la culture scientifique et technique (CST)	7
6. L’amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale	8
7. L’institut méditerranéen de recherche avancée - IMÉRA	9
L’INNOVATION ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	11
1. La création de la Cité de l’innovation Aix-Marseille (CIAM).....	11
2. Le développement des Plateformes Technologiques	12
3. La création des Projets d'Innovation Territoriale (PIT).....	12
LA FORMATION	14
1. Le schéma directeur de l’offre de formation (SDOF) et l’élaboration de la nouvelle offre de formation.....	14
3. L’orientation et l’insertion professionnelle, l’entrepreneuriat étudiant et la formation continue	16
LA VIE ETUDIANTE	19
A*MIDEX.....	22
LA DOCUMENTATION	24
1. Des bibliothèques rénovées et modernisées	24
2. Le développement de la bibliothèque numérique.....	24
3. L’extension des horaires d’ouverture des bibliothèques.....	25
4. Le développement de la science ouverte.....	25
5. Le développement des services aux usagers et les actions de modernisation du SCD	25
LA POLITIQUE PARTENARIALE AVEC LES COLLECTIVITES ET LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE	27
1. Le développement et la formalisation des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs publics du territoire.....	27
2. Le partenariat avec le monde socio-économique	28
LES RELATIONS INTERNATIONALES	31
1. Les principaux évènements en termes de relations internationales pour l’année 2017.....	31
2. Un dispositif organisationnel plus abouti pour les relations internationales	33
3. La préparation du nouveau contrat d’établissement.....	33
4. Les avancées dans la politique des langues	34
LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L’ETABLISSEMENT	35

1. Les actions en faveur du développement durable	35
2. Les actions en faveur du développement de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations	36
3. Les actions en faveur du handicap	37
LA COMMUNICATION.....	39
1. Le bien vivre-ensemble	39
2. La communication numérique	39
3. La campagne publicitaire et les relations presse	40
4. La diffusion de l'information interne dans les supports classiques :	40
LE PILOTAGE	41
1. La préparation du contrat 2018-2022	41
2. Une gestion responsable	42
3. Les outils.....	42
4. Les projets structurants.....	43
5. La simplification.....	45
6. Le volet social	46
LE PATRIMOINE	48
1. Bilan des actions patrimoniales 2017.....	48
2. La dévolution du patrimoine de l'Etat.....	49
3. La sécurité et la sûreté	49
GLOSSAIRE	51

L'année 2017 a été la dernière année du premier contrat quinquennal d'Aix-Marseille Université.

Elle a été l'occasion de dresser le bilan des actions menées et de mesurer le chemin parcouru depuis la création de l'université unique.

Elle a aussi été l'année de préparation du contrat quinquennal 2018-2022, traçant les grandes orientations de l'avenir de notre communauté universitaire d'Aix-Marseille.

L'année 2017 a été l'année du bilan avec, notamment, l'évaluation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) qui a mentionné dans son rapport : « *AMU est le produit d'une fusion (et non pas d'une simple juxtaposition) de trois établissements, qui s'est opérée de manière très satisfaisante (...) La fusion constitue indéniablement une force en ce sens que sa réussite a créé un véritable dynamisme* » en concluant : « *Au terme d'une fusion réussie, dont on soulignera d'autant plus le mérite qu'il faut en reconnaître la difficulté, AMU compte désormais parmi les meilleures universités françaises dans les classements internationaux.* »

Notre université s'est distinguée en maintenant son positionnement à la 115^{ème} place du classement international de Shanghai - alors que la plupart des universités françaises reculaient - et elle est devenue la 4^{ème} université française du classement.

L'année 2017 a également été marquée par la préparation du prochain contrat quinquennal.

La nouvelle offre de formation, actuellement en phase d'accréditation, a été validée, ainsi que la contractualisation des 110 unités de recherche, en lien avec nos partenaires EPST.

Nous avons défini une nouvelle stratégie en matière de relations internationales identifiant plusieurs « cibles » pour les cinq prochaines années.

Nous avons également lancé de grands projets stratégiques, parmi lesquels le processus de dévolution du patrimoine d'Etat ; la création du réseau des Alumni d'AMU ; le conseil stratégique international pour accompagner et conseiller le développement de notre Initiative d'Excellence, A*Midex, la finalisation du projet de Cité de l'Innovation Aix-Marseille ; le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail ou encore le schéma d'amélioration de la vie étudiante et de promotion sociale.

Le bilan de l'année 2017 ici présenté, tout comme la feuille de route préparatoire au prochain contrat quinquennal, sont le fruit d'un travail collectif.

Je vous remercie toutes et tous pour le travail quotidien que vous effectuez, accompagnant Aix-Marseille Université dans l'accomplissement de ses missions auprès de ses usagers et pour la réalisation de notre ambition d'un service public de très grande qualité.

LA RECHERCHE

L'excellence de l'activité de la recherche d'AMU s'illustre par l'amélioration constante de sa production scientifique, de son positionnement dans les classements internationaux et l'augmentation progressive depuis le lancement du programme H2020 des fonds européens captés au titre de ce programme par ses unités de recherche.

1. L'affirmation d'AMU au niveau européen et international, comme université d'excellence

En 2017, Aix-Marseille Université confirme sa position au niveau international et se rapproche de son objectif d'entrer dans le top 100 mondial du classement de Shanghai, en se positionnant à la 115^{ème} place. AMU est par ailleurs classée dans 29 des 52 disciplines de ce classement : 1^{ère} université française en termes de nombre de disciplines dont 7 dans le Top 100 : *Mathematics, Physics, Earth Sciences, Geography, Mechanical Engineering, Biotechnology, Human Biological Sciences*. La production scientifique est par ailleurs en constante augmentation avec plus de 6.000 publications répertoriées dans le Web of Science ces dernières années.

Au niveau européen, pour la période 2014-2017, l'université a obtenu le financement de 52 projets pour un montant de plus de 34 M€ et 8 lauréats à l'European Research Council (ERC) et est associée à 2 projets ERC.

2. La préparation du volet recherche du contrat d'établissement 2018-2022

L'évaluation sur le site d'Aix-Marseille de plus d'une centaine d'unités de recherche d'AMU par les comités d'évaluation du HCERES s'est déroulée de novembre 2016 à mars 2017. Les rapports qui ont été élaborés, complétés selon les cas par les recommandations des commissions des organismes de recherche, ont servi de base de décision pour la labellisation des unités lors de réunions de concertation avec le CNRS, l'Inserm et l'IRD notamment durant l'automne 2017.

Les évaluations sont très bonnes. Le bilan des unités a été globalement jugé encore meilleur par les experts que lors du précédent contrat. L'Inserm a notamment décidé d'être cotutelle de toutes les unités qui ont demandé leur rattachement.

Sur la base de ces évaluations et des échanges avec les Etablissements Publics Scientifiques et Techniques (EPST), la nouvelle **cartographie des structures de recherche pour la période 2018-2022** porte sur 111 unités (dont 85 UMR et 9 fédérations de recherche) et se caractérise par des restructurations importantes :

- Le déménagement de deux unités de **neurosciences** sur le campus Timone, grâce aux fonds obtenus au titre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2016-2022, mais également grâce aux locaux libérés par les unités de recherche s'installant dans l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée Infection et aux travaux de rénovation prévus en 2018. Cette opération permet la poursuite d'une stratégie cohérente en matière de neurosciences, bien définie, planifiée et visant à accroître les synergies entre recherche fondamentale et recherche clinique, qui a été initiée par l'implantation sur ce campus de l'INT (Institut de neurosciences de la Timone). **L'INP (Institut de Neurophysiopathologie) constituera ainsi une très grosse**

unité sur les maladies du système nerveux central, regroupant une centaine de personnels permanents issus de 3 UMR qui ferment : le NICN (Neurobiologie des Interactions Cellulaires et Neurophysiopathologie), le CRO2 (centre de recherche en oncologie biologique et oncopharmaceutique) et le CRN2M (centre de recherche en neurobiologie et neurophysiologie de Marseille). Ces restructurations ont déjà conduit à plusieurs succès dans le cadre du PIA en 2017 : une Ecole universitaire et de recherche (EUR) « Neuroschool » et un RHU (recherche hospitalo universitaire) « EPINOV » en épilepsie.

Les restructurations en neurosciences seront poursuivies au niveau du Pôle 3C lors du contrat 2018-2022 et seront pilotées par AMU et le CNRS en deux étapes : dans un premier temps, l'unité LNSC (Laboratoire Neurosciences Sensorielles et Cognitives) intégrera d'ici 3 ans le LNC (Laboratoire de Neurosciences Cognitives) et dans un second temps, cette nouvelle unité fusionnera avec le LPC (Laboratoire de psychologie cognitive) pour le contrat 2023-2027. Ces restructurations accroîtront fortement la visibilité du site d'Aix-Marseille dans le domaine des neurosciences intégratives et cognitives.

- La fusion des unités NORT (Nutrition Obésité et Risque Thrombotique), VRCM (Vascular Research Center of Marseille) et DS-ACI (Dysoxie, suractivité : aspects cellulaires et intégratifs thérapeutiques) **qui formeront le C2VN** (Center for CardioVascular and Nutrition research) va renforcer la **synergie scientifique et la visibilité internationale dans les domaines du cardiovasculaire et de la nutrition**.
- La fusion du LIF (Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille) et du LSIS (Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes), qui aboutira **à la création du LIS** (Laboratoire d'Informatique et Systèmes), donnera aux sciences de l'informatique, des systèmes, du signal et de l'image, une meilleure visibilité sur le site et renforcera la synergie entre les disciplines du domaine des sciences informatiques.

Par ailleurs, le rapport du HCERES concernant l'établissement a identifié plusieurs points forts, parmi lesquels la recherche : *« le succès, puis la pérennisation en 2016, de l'Idex A*Midex est le résultat d'une politique de recherche ambitieuse qu'a soutenue AMU, et l'a portée au plus haut niveau »*.

3. Le renforcement de la politique partenariale en recherche

AMU est le chef de file de **la politique du site d'Aix-Marseille** en matière de recherche et d'innovation. Le partenariat étroit construit depuis de nombreuses années avec les organismes, et notamment le CNRS et l'Inserm qui sont les principaux partenaires d'AMU, mais également avec l'IRD, le CEA (nucléaire et bioénergies), l'INRA, l'IFSTTAR, et aussi l'ECM qui partagent la responsabilité d'unités mixtes du site, sera poursuivi. Le CNES et l'IRSTEA seront de nouveaux partenaires pour le prochain contrat. Des **accords-cadres**, qui sont en cours de rédaction avec chacun d'entre eux, permettront pour la période quinquennale 2018-2022 de réaffirmer la **volonté de mener une stratégie de recherche concertée et une politique scientifique partagée**, notamment en matière de ressources humaines. Ils feront également état du développement **d'une politique commune de valorisation de la recherche et d'une politique de coopération internationale convergente**.

Pour le **CNRS**, principal partenaire d'AMU avec 70 structures de recherche en cotutelle, cette collaboration s'inscrit dans le prolongement du protocole **d'accord renforcé** signé en mai 2017 qui prévoit de mutualiser **les outils de gestion** au profit des unités, d'élaborer des **formations communes** à destination des directeurs d'unités notamment et de faire converger nos politiques en matière d'innovation. Le **dialogue Objectifs-Ressources** du CNRS constitue pour les UMR un outil contribuant à la mise en place d'une politique scientifique partagée.

4. Le soutien administratif fort et facilitateur à la recherche

La nouvelle organisation administrative d'AMU au profit de sa mission de recherche initiée en 2014 a permis de mettre l'unité de recherche au centre des actions développées par les différentes directions pour accompagner les enseignants-chercheurs et chercheurs dans toutes leurs démarches et faciliter la gestion des unités. AMU a ainsi mis en place des services dédiés à la recherche au sein des directions supports, des services délocalisés à proximité des unités sur chaque grand campus, des **visites systématiques de toutes les unités** par les directions centrales pour échanger, écouter et apporter des solutions à leurs difficultés administratives,...

Conscient de la nécessité de **simplifier et faciliter les charges administratives** des enseignants-chercheurs et chercheurs pour qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission de recherche et de les accompagner dans leurs démarches, AMU poursuivra ses efforts à la fois dans la facilitation, la simplification et la fluidité des processus administratifs mais également dans l'ingénierie de projet.

Dans ce contexte, AMU a lancé en septembre 2017 un **réseau des responsables administratifs des unités de recherche**. C'est dans le prolongement des visites d'unités par les directions centrales qu'est né ce projet de réseau « Métier » dont l'objectif majeur sera de favoriser les échanges d'expériences, de développer un socle de compétences au service des scientifiques et de permettre plus largement un meilleur pilotage administratif de la recherche.

5. L'affirmation du rôle d'AMU en matière de diffusion de la culture scientifique et technique (CST)

Aix-Marseille Université a renforcé son rôle de **médiateur de la CST** par une implication dans les opérations de diffusion de la culture scientifique et la valorisation de son patrimoine scientifique au travers d'opérations phare telle que l'organisation de la **Nuit européenne des chercheurs**, de l'événement **13mn Chercheurs** et la poursuite de sa participation au projet **Experimentarium** (PIA3) qui forme les doctorants à la diffusion de la CST.

Plus de 200 personnels, de toutes les composantes, interviennent en matière de culture scientifique. En 2017, les Ateliers d'AMU du site Saint-Charles ont fait peau neuve grâce à une subvention régionale. L'espace dédié à l'accueil des publics a été repensé et réaménagé afin d'améliorer les conditions de rencontre entre enseignants-chercheurs / chercheurs et élèves. En 2017, 2 200 élèves du CM1 à la Terminale ont ainsi participé aux ateliers avec des enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs et doctorants des unités de recherche d'AMU.

Par ailleurs, ce sont plus de **10 000 visiteurs qui ont participé aux événements culturels scientifiques d'AMU** : Nuit européenne des chercheurs (plus de 1 500 visiteurs au Dock des Suds et 950 scolaires en journée, interventions des partenaires de recherche), Experimentarium (Arles pour le festival national,

Miramas, Auriol, Digne les Bains, Gap, La Ciotat, Marseille), Souk des sciences (Dimanches de La Canebière), Journée « Faites de la science », 13 mn, Jeunes chercheurs, Fête de la science,...

AMU est un acteur incontournable de la CST tant sur son territoire qu'à l'échelle nationale, et notre université est aujourd'hui intégrée dans de nombreux **réseaux dédiés**. AMU assure ainsi la vice-présidence de l'AMCSTI, réseau national des professionnels de la CST et point de contact national H2020 pour le volet « science avec et pour la société » et consultée par le ministère (délégation portant sur les relations entre les membres et avec les acteurs de la recherche et de la culture). AMU promeut donc nationalement la CST de l'ESR.

Le réseau des universités et organismes de recherche en CSTI, sur le territoire régional, se renforce avec l'écriture d'une première version d'un memorandum d'entente.

La convention cadre PROTIS avec le Département des Bouches-du-Rhône a été renouvelée : elle constitue une subvention importante des activités de CST de l'université.

Le réseau des référents CST se développe et une communication ciblée en interne et externe à AMU a été mise en œuvre pour mieux valoriser les actions de l'université dans ce domaine, son potentiel en recherche et en innovation, et ses personnels.

Les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants sont au cœur des dispositifs de médiation. En 2017, **15 doctorants de disciplines variées ont été formés** pour parler de leurs travaux de recherche aux publics à l'occasion de divers événements culturels organisés. Par ailleurs, la cellule CST a conçu une **formation à la médiation scientifique** destinée plus largement à tous les personnels de recherche qui sera inscrite dans les plans de formation d'AMU et du CNRS (et certainement d'autres EPST) en 2018.

Toutes les actions de CST sont évaluées. De la même manière, les unités LAMES (Laboratoire méditerranéen de sociologie) et ADEF (Laboratoire Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation) en partenariat avec la cellule de CST ont lancé une enquête auprès des doctorants AMU afin de mesurer l'impact des actions de CST sur leurs choix en matière d'orientation. Cette enquête complète les recherches actuelles de nos actions de CST en didactique des sciences et sur la réception, sociologique, par le public.

AMU dispose d'un **patrimoine scientifique exceptionnel**. Des courts métrages sont en cours de tournage pour le valoriser. En 2017, AMU reste chef de projet régional de la mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique contemporain (PATSTEC), en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). En 2017, ce sont les unités LMA (Laboratoire de mécanique acoustique), LAM (Laboratoire d'astrophysique de Marseille) et le pôle 3C (Comportement – Cerveau – Cognition) qui ont identifié et valorisé leur patrimoine. Un référent scientifique a été nommé pour la collection de neurosciences.

6. L'amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale

L'animation régulière du collège doctoral (CD) au travers de réunions bimestrielles permet au directeur du collège de proposer à la gouvernance de l'établissement une politique concertée en matière de formation doctorale.

La création de la direction de la formation doctorale (DFD), structure de mise en œuvre de la politique définie par le collège doctoral a permis de renforcer et structurer l'organisation et la gestion de la formation doctorale, notamment par l'animation des réseaux des acteurs impliqués et l'harmonisation des pratiques et procédures au sein des écoles doctorales.

La mise en place et la réactualisation de certains documents de références tels que la charte du doctorat d'AMU, les règlements intérieurs du collège doctoral et des écoles doctorales ont été des éléments extrêmement structurants pour la formation doctorale d'AMU.

L'offre de formation transdisciplinaire et transverse proposée aux doctorants par le collège doctoral s'est largement étoffée et diversifiée ces deux dernières années. Ainsi, sur l'année 2016-2017 plus du tiers des doctorants (1 257) a suivi au moins un module de formation (+16% par rapport à 2015-2016). En totalité, 3 169 inscriptions ont été dénombrées (+31% par rapport à 2015-2016), soit 258 sessions (130 en 2015-2016) sur 140 modules différents. Les formations sont par ailleurs systématiquement évaluées par les doctorants (84% de « très satisfaits et satisfaits ») et leurs besoins recensés, permettant de faire évoluer l'offre de formation au plus près des nécessités.

Soucieux de pouvoir disposer d'indicateurs pertinents pour piloter au mieux la formation doctorale, le collège doctoral, en lien avec l'Observatoire de la vie étudiante d'AMU (OVE), a élaboré en 2017 un **dispositif standardisé d'enquêtes annuelles** qui sera applicable à toutes les écoles doctorales dès mars 2018. Les docteurs seront interrogés sur leur situation professionnelle à 1, 3 et 5 ans après l'obtention de leur diplôme par le biais d'un questionnaire en ligne, complété par des enquêtes téléphoniques.

Afin de mettre en place des offres de formations doctorales innovantes, de favoriser l'interdisciplinarité et les collaborations avec des partenaires hors champ académique, le collège doctoral a déposé en 2015 un projet doctoral innovant qui a été retenu dans le cadre **du programme doctoral européen COFUND**. Celui-ci a démarré en 2016 avec pour objectif de recruter 30 doctorants sur des projets de thèse dans l'un des 6 axes de recherche interdisciplinaires d'AMU. Depuis le début du programme, 19 doctorants ont été sélectionnés et la première journée doctorale interdisciplinaire dans le cadre de ce programme a eu lieu en octobre 2017 avec comme thème principal « le changement climatique ».

7. L'institut méditerranéen de recherche avancée - IMéRA

L'IMéRA poursuit sa vocation « exploratoire de l'interdisciplinarité en Méditerranée ». Cette fondation scientifique d'AMU a largement amplifié son action en 2017 et a installé une nouvelle dimension stratégique :

- **L'accueil sur site de chercheurs et d'artistes internationaux** de toutes disciplines continue sa croissance avec, en 2017, 30 résidents pour 154 « mois-chercheurs », 2 équipes de recherche, une école d'été. Les interactions sont riches et plus lisibles, via les séminaires hebdomadaires, la participation à de nouvelles productions. Ainsi, l'ouverture du cahier « Hypothèses » génère une moyenne de 5 000 visites/mois, les 80 vidéos de séminaires ont eu 3 500 vues, le compte twitter d'IMéRA compte une moyenne de 15 000 ouvertures/ mois.
- **La vie scientifique est maintenant structurée** à travers **4 grands programmes**, pilotés par des directeurs : « Méditerranée », « Sciences et Humanités », « Arts, sciences et société », « Phénomènes globaux et Régulation ». S'y adossent en 2017 la création de

8 chaires pluriannuelles créées et financées avec des partenaires (IRD, Fullbright, SIRIC, ILCB, EHESS, Columbia, MUCEM, ...). Par ailleurs, L'IMÉRA a soutenu en 2017, 118 séminaires, conférences et cycles de recherche, dont 44 articulés avec le collège doctoral ont été suivis par 264 doctorants.

- **L'ouverture vers la cité et la société** se structure et se renforce : 2017 a vu s'installer en partenariat avec le Théâtre du Gymnase « *les Rendez-vous de demain* » qui rassemblent chaque mois une vaste audience avec l'objectif de faire circuler dans l'espace public la connaissance sur les grands enjeux de notre temps éclairés par les sciences.

Cette évolution, intégrant pluridisciplinarité, rayonnement international, ancrage et dynamique dans l'espace méditerranéen et ouverture sur la société soutient la possibilité de nouveaux partenariats notamment dans l'espace européen.

L'INNOVATION ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Aix-Marseille Université a choisi d'organiser sa politique d'innovation, de valorisation et de transfert en animant et en coordonnant les missions de l'ensemble des acteurs du site autour :

- de sa **Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV)** qui accompagne les unités de recherche et les personnels dans toutes les démarches nécessaires au montage de projets de recherche publics ;
- de sa filiale **Protisvalor**, qui a pour mission d'assurer l'instruction et la gestion des contrats partenariaux (financements privés ou européens) ;
- de la **SATT Sud-Est**, dont le cœur de métier est la maturation des inventions issues des unités de recherche et le transfert des technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde industriel ;
- **des incubateurs** (*Impulse*, généraliste, et *Belle de Mai* sur le multimédia) qui sont des structures de création d'entreprises qu'ils accompagnent en termes d'hébergement, de conseil ou encore de financement ;
- et **des pôles de compétitivité**, dont le rôle est de favoriser les synergies sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée entre les entreprises, petites et grandes, les unités de recherche et les établissements de formation.

Il s'agit d'une action cohérente et convergente qui témoigne de la volonté de l'établissement de faire de **l'innovation son 3^{ème} pilier de développement**, avec la formation et la recherche, et de mener conjointement avec ses partenaires du site une politique active et ambitieuse en la matière. L'objectif principal de cette politique innovante consiste à **renforcer l'impact socio-économique d'AMU sur la région, au niveau national mais également à l'international** pour faire de l'université le principal vecteur d'innovation sociétale et un pôle reconnu d'attractivité économique.

Ainsi, au cours de l'année 2017, un ensemble d'actions a été menée, permettant de disposer d'un environnement favorable à l'innovation et à la valorisation de la recherche d'AMU :

- 8 réunions du **comité de valorisation**, associant tous les partenaires régionaux de la valorisation (acteurs cités ci-dessus ainsi que la fondation A*Midex, les collectivités locales, l'Inserm, le CNRS, l'IRD, et les services décentralisés de l'Etat, DIRRECTE et DRRT) ;
- la diffusion à tous les personnels et usagers d'une **charte de la propriété intellectuelle** ;
- la publication **d'un guide de l'innovation** pour les usagers affirmant une politique de sensibilisation très active (<https://recherche.univ-amu.fr/fr/valorisation>) ;
- le développement du **site *entreprendre avec AMU*** (<http://entreprendre.univ-amu.fr>) visant à la sensibilisation à la création d'entreprise à destination des enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants et créateurs d'entreprise ;

Trois actions spécifiques ont par ailleurs été menées :

1. La création de la Cité de l'innovation Aix-Marseille (CIAM)

L'année 2017 a permis de mener une étude précise de dimensionnement de la Cité de l'Innovation Aix Marseille (contours, business model, acteurs, surfaces), lieu totem situé dans le bâtiment du Castel, quai de la Joliette. Cette démarche particulièrement innovante prend appui sur une volonté partagée et un véritable travail collectif qui mobilise toutes les forces du site (AMU, EPST, Conseil régional,

Métropole, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône...) en faveur du développement économique et du rayonnement territorial.

La CIAM est l'occasion unique **d'amorcer une approche intégrée et ouverte de l'innovation** visant à accroître l'emploi et l'attractivité du territoire. Elle rassemblera autour d'AMU au sein d'un lieu unique, l'ensemble des acteurs qui créent l'innovation et la valorisent, mais aussi des acteurs culturels, scientifiques, institutionnels et industriels. Elle aura également pour ambition de faire participer les citoyens à des nouveaux processus de co-innovation via des modèles de Living Lab.

2. Le développement des Plateformes Technologiques

Durant l'année 2017, un travail très important **de labellisation des plateformes** a été effectué en collaboration avec le CNRS et l'Inserm. Il a visé à développer l'offre de services technologiques en élaborant une **cartographie des compétences scientifiques et des outils technologiques** associés.

53 plateformes ont été labellisées sur la base de plusieurs critères, notamment leur ouverture à des partenaires extérieurs publics et privés, leur capacité à proposer un modèle économique assurant la pérennité financière et technologique et l'existence d'une gouvernance définie. L'accès au label est un gage de meilleure visibilité locale, régionale, nationale voire internationale et leur permet de bénéficier de fonds dédiés par la fondation A*Midex. AMU a également fléchi des postes de BIATSS au titre des campagnes d'emplois à affecter aux plateformes.

Pour accompagner l'encadrement et le développement de ces plateformes, un **comité de pilotage** constitué d'AMU, du CNRS, de l'Inserm, de la SATT Sud-Est et de la filiale de l'université Protisvalor a été mis en place ainsi qu'une **charte des plateformes**.

Pour compléter ces actions, AMU a homogénéisé en 2017 les processus de tarification des prestations via une méthodologie auditable et va s'attacher à favoriser l'accès à ces outils et aux compétences qui leur sont associées **aux acteurs du monde économique** pour aider les entreprises, en particulier celles qui n'en n'ont pas les moyens comme certaines TPE-PME, à **valider leurs innovations, favoriser davantage des projets de recherche collaboratifs et accélérer ainsi les retombées économiques attendues**.

Des **actions de communication ciblées** (site web dédié, cartographies requêtables, etc...) ont déjà été menées en 2017 et vont être renforcées notamment à destination des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux dans un premier temps, mais également nationaux et européens dans un second temps.

AMU est également attentive à la **gouvernance de ces plateformes** en participant à leurs comités de pilotage ou de suivi et en initiant une réflexion avec ses partenaires, la SATT Sud-Est et Protisvalor sur le « **business development** » de ces outils. Une politique active en faveur de leur certification (normes ISO) sera menée pour améliorer les services offerts.

3. La création des Projets d'Innovation Territoriale (PIT)

Lors de l'année 2017, **trois expérimentations de PIT** ont été menées sur les territoires d'Arles, Aubagne, Digne-les-Bains. Le but de cette action est d'identifier, sur les sites délocalisés d'AMU, des

écosystèmes d'innovation avec des démonstrateurs, dans lesquels se concentreraient des technologies émergentes testées en vraie grandeur en coordination avec les acteurs locaux et en y associant les usagers.

Ces expérimentations sont liées aux sensibilités locales et concernent principalement la culture sur les territoires d'Arles et Aubagne et le développement durable sur Digne-les-Bains. Les PIT ont pour ambition de devenir **les vecteurs au service de l'innovation sociétale au plus près des populations.**

1. Le schéma directeur de l'offre de formation (SDOF) et l'élaboration de la nouvelle offre de formation

L'élaboration du **schéma directeur de l'offre de formation (SDOF)** a été finalisée durant l'année 2017 avec la définition de 6 axes stratégiques :

- Construire une offre de formation simple, lisible et soutenable ;
- Favoriser les croisements de disciplines ;
- Renforcer les liens entre Formation et Recherche et mutualiser davantage les moyens humains et matériels ;
- Impulser une dynamique volontariste forte concernant l'enseignement des langues et la mobilité internationale ;
- Faire évoluer et moderniser nos pratiques pédagogiques en fonction des publics étudiants et des besoins du monde socio-économique ;
- Développer le « savoir-être » et la créativité de nos étudiants.

Ces axes ont débouché sur la **définition de 50 actions** pour lesquels des porteurs ont été désignés. Un **comité de suivi** du schéma directeur a été constitué pour effectuer des points réguliers concernant l'avancement des travaux.

9 diplômes en partenariat international ont été créés dont 7 double-diplômes, 1 diplôme conjoint et une délocalisation.

La campagne 2017/2018 des diplômes d'établissement a été marquée par le **renouvellement de plus de 200 diplômes d'établissement**. La gestion de cette campagne a connu une évolution importante avec le déploiement d'un outil web « AUDE » (Auto-financement des Diplômes d'Etablissement).

L'harmonisation des unités d'enseignement universitaire et des modalités de contrôle des connaissances entre les 16 instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) s'est poursuivie ainsi que la réflexion concernant **l'universitarisation des professions paramédicales**, dont celle de métier d'infirmière de pratique avancée.

Notre établissement a recueilli de la part du CFA-Epure un avis favorable pour l'ouverture de **5 nouvelles formations en apprentissage**.

Par ailleurs, afin de susciter une plus grande interdisciplinarité et de développer une meilleure synergie entre les différentes formations d'AMU portant sur une thématique commune, AMU a souhaité mettre en place des **Groupements Interdisciplinaires de Formations Thématiques (GIFT)**. Il s'agit des GIFT « Aéronautique », « Big Data », « Handicap », « Vieillesse », « Tourisme » et « Mer et activités maritimes », pour lesquels des coordonnateurs ont été nommés. Un septième GIFT est en cours d'étude concernant la thématique du « Risque ».

Le SDOF a permis d'identifier un fort besoin en termes d'amélioration du niveau global de maîtrise en langues étrangères des étudiants, et notamment en anglais. Pour cela, AMU a souhaité mettre en œuvre un **Plan Langues**, et a nommé une chargée de mission en 2017 pour coordonner et piloter sa définition et son déploiement. Il s'agirait ainsi de développer une offre d'auto-formation en langues encadrée et accompagnée par les enseignants avec un objectif de déploiement à la rentrée 2018.

Des nouvelles initiatives innovantes en matière de pédagogie ont pu être valorisées au travers du **Fonds d'Intervention Pédagogique**. 27 projets ont été déposés en 2017 pour 9 projets sélectionnés au total dans 8 composantes (ESPE/ FDSP/ FEG / IUT / Odontologie / Pharmacie/ POLYTECH/Sciences/).

Les versions 1.0 et 1.5 de l'**application PACOME** ont été successivement mises en production durant l'année 2017 afin de calculer les charges d'enseignement afférentes aux futures formations d'AMU. La **nouvelle offre de formation 2018/19 d'AMU** est désormais accessible sur le web.

41 **fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)** de diplôme national, essentiellement au niveau master, ont fait l'objet d'une publication en 2017.

Pour appuyer les formations dans la connaissance de leur population étudiante, des **Book Statistiques Formation (BSF)** ont été établis par mention de Licence générale et parcours type. Les BSF mettent à disposition des statistiques homogènes et consolidées sur l'origine scolaire et sociodémographique des étudiants, la présence et la réussite aux examens, le devenir dans AMU à l'année n+1.

Enfin l'année 2017 a été marquée au niveau national par l'annonce du **Plan Etudiants** par le Ministère, qui vise notamment à améliorer l'accueil des étudiants à l'université. Ce Plan Etudiants s'appuie notamment sur un nouveau dispositif et une nouvelle plateforme d'inscription (Parcoursup) en première année de licence. Leur mise en œuvre nous a imposé en fin d'année 2017 et encore en ce début d'année 2018 de définir, dans des délais particulièrement contraints, en lien avec les composantes concernées, les capacités d'accueil et les « attendus » pour chacune de ces formations en L1. La mise en œuvre opérationnelle du Plan Etudiants à la rentrée 2018 mobilisera à nouveau les équipes pédagogiques : préparation des parcours d'accompagnement, organisation du dispositif de « directeur d'études », traitement des dossiers d'inscription.

2. Les outils pour la pédagogie et l'évaluation de leur mise en oeuvre

Concernant **la formation à la pédagogie** à destination des enseignants-chercheurs et doctorants d'AMU, plus de 20 formations ont été proposées (donnant lieu à 58 séances) pour un volume global de 413 heures. 782 inscriptions ont été enregistrées. De nouveaux séminaires ont été proposés : 'apprentissage par projet', 'classe inversée', 'approche programme et approche par compétence', ... 17 personnes ont par ailleurs été diplômées depuis la mise en place de nos deux diplômes d'établissement de pédagogie dans le supérieur : le CESU 'PédaSup' et le DESU 'PédaSup'.

L'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'**expérimentation « Approche par compétences » (APC)** s'est poursuivi : partage d'expérience, repérage des difficultés, définition de 4 niveaux d'engagement dans cette expérimentation. Le CIPE a par ailleurs renforcé son **accompagnement en faveur du développement de projets numériques** pour l'enseignement en répondant à près de 1 000 sollicitations d'assistance.

Un premier **CIPE'Lab** a été aménagé à la bibliothèque universitaire des Fenouillères. Ce laboratoire permet aux enseignants d'AMU de développer des expérimentations pédagogiques innovantes et de s'approprier de nouveaux dispositifs techno-pédagogiques.

La **session PrACTICE**, visant à accompagner les publics de licence à l'utilisation des outils numériques d'AMU, a permis de former plus de 2 870 étudiants de licence 1 des composantes (faculté ALLSH, IUT, faculté d'Odontologie, faculté des Sciences, et Sciences du sport).

Un **guide de la Formation à distance d'AMU** a été élaboré et approuvé dans les instances de l'établissement.

Pour l'année 2017, l'**évaluation des formations et des enseignements par les étudiants** (EFEE) s'est concentrée plus particulièrement sur les formations de master et licences professionnelles, les filières de santé et les diplômes universitaires de technologie (DUT), tout en maintenant son déploiement au niveau des licences générales. La campagne 2016/17 a concerné 14 composantes (dont 3 entrant pour la première fois dans le dispositif). Au total, 33 769 étudiants ont été interrogés, dont 12 267 à la fois en semestres impairs et pairs. La participation aux enquêtes a atteint 53,4% de répondants en semestres impairs et 33,8% en semestres pairs.

3. L'orientation et l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat étudiant et la formation continue

3.1 L'orientation

Notre établissement a organisé ou participé à de très **nombreuses manifestations d'information et d'orientation** : forums et salons post-bacs, journée du futur bachelier, journées de professeurs de lycées et des personnels d'orientation, forum de réorientation PACES. Le **Salon des masters d'AMU** s'est tenu pour sa 8ème édition à la Villa Méditerranée ; ce salon accueille chaque année entre 1 200 et 1 500 étudiants issus de L3 et de M1 principalement.

Pour la première année, des **Tchats de l'orientation** ont été mis en place afin de faciliter l'accès à l'information des futurs bacheliers. Durant 7 séances d'1h30, les enseignants des composantes d'AMU et les chargés d'orientation SUIO ont répondu aux questions des lycéens et de leurs parents sur l'ensemble de nos domaines de formation.

Une application d'orientation « **Atelier des Métiers (ADM)** » a été développée. Celle-ci exploite les données d'enquêtes d'insertion professionnelle de nos étudiants, et permet, à partir d'un choix de métier donné, d'identifier les formations de master d'AMU préparant à ce métier.

Des « **ateliers Rebondir** » ont été organisés au sein de tous les secteurs de formation d'AMU. Ces ateliers ont vocation à aider les étudiants de L1 à la construction de leur projet d'études. Durant l'année écoulée, ces ateliers ont accueilli 150 étudiants de L1.

Des **commissions « secondaire-supérieur »** se sont réunies par grands domaines de formation avec l'appui des composantes d'AMU, du Rectorat et des lycées afin de permettre aux enseignants du secondaire et du supérieur de mieux se connaître et d'échanger sur l'articulation entre le lycée et l'université.

La labellisation de 5 **cordées de la réussite** portées par AMU a été renouvelée : ESPQPM, SPRING, TANDEM et TechToniques puis « Ascenseur social » au cours de la 2nde session. Toutes ces cordées ont évolué pour mieux s'intégrer dans les **parcours d'excellence** mis en place de façon effective en 2017-2018.

3.2 L'insertion professionnelle

Concernant l'insertion professionnelle, plus de 75 **ateliers de technique de recherche d'emploi** ont été programmés à l'attention de l'ensemble de nos étudiants ; **des conférences-métiers** ont été organisées. Pour son édition 2017, le **forum stage-emplois** d'AMU a accueilli 1 500 étudiants et plus d'une cinquantaine d'entreprises. Plusieurs manifestations de formats variés (**tables rondes, cafés rencontres, petits déjeuners entreprises, ateliers métiers**) ont permis à plus de 250 étudiants et leurs enseignants de rencontrer des chefs d'entreprise afin d'échanger sur les secteurs d'activité et leurs perspectives de stages ou d'emplois.

De très nombreux étudiants, toutes formations et tous niveaux confondus, ont été par ailleurs accompagnés dans le cadre des **UE (unité d'enseignement) de professionnalisation**. Le diplôme d'établissement « **Accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants (AIPE)** » a formé 50 nouveaux diplômés.

Les enquêtes de **suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois** ont concerné plus de 5 259 diplômés de formation initiale ou formation par alternance issus d'une Licence professionnelle ou d'un Master. Quand ils bénéficient d'une entrée directe dans la vie active, le taux d'insertion des actifs 30 mois après le diplôme se situe à 88,5% en Master, 90,5% en Licence Professionnelle.

Les enquêtes de **suivi de l'insertion professionnelle 8 mois après le diplôme** ont été pérennisées en 2016/17 pour les diplômés de Licence professionnelle après deux années d'expérimentation. Elles ont concerné en 2017, 623 diplômés. Le taux d'insertion des actifs 8 mois après le diplôme se situe à 80%. 7 actifs sur 10 ont accédé à leur emploi en moins de trois mois.

3.3 L'entrepreneuriat étudiant

L'effort a été poursuivi pour développer la sensibilisation et d'accompagnement à **l'entrepreneuriat étudiant**. Le **challenge « 36h chrono »** a été reconduit ainsi que le **dispositif « Entrepreneur 1 jour »** qui permet aux étudiants de découvrir le quotidien d'un entrepreneur. Le **challenge Idéesfricheurs** permettant aux étudiants de s'initier aux techniques créatives a réuni 40 étudiants en équipes pluridisciplinaires.

Le pôle PEPITE PACA Ouest (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le transfert et l'Entrepreneuriat) a été à l'initiative ou a participé à plusieurs manifestations ou dispositifs en lien avec l'entrepreneuriat tels que **le club des étudiants entrepreneurs**. Plusieurs actions en direction des élèves et des enseignants du secondaire ont par ailleurs été menées dans le cadre de la Plateforme Régionale pour la Pédagogie de l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PREPITE) : intégration d'un **module d'enseignement sur l'esprit d'entreprendre, livret de compétences entrepreneuriales, ...**

3.4 La formation continue

Après un important travail réalisé par le SUFA et les composantes, la formation continue de notre établissement a obtenu les certifications **FCU Veritas** et **Qualicert** et l'inscription sur la base de données nationale DataDock¹.

¹ créée par les 20 OPCA et OPACIF permettant sur la base de 21 indicateurs de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015. Ce référencement était obligatoire pour être reconnu en tant qu'organisme de formation continue

Un accord cadre MEDEF PACA - AMU a été signé ainsi qu'une convention d'application. Celle dernière marque la volonté des parties d'expérimenter une **labellisation commune** sur des parcours de formation continue dont les **contenus** sont à la fois **innovants** et **peu présents** sur le marché de la formation continue. Le parcours de formation « Product Engineer et Quality Engineer » mis en place avec Polytech au sein de ST Micro Electronics a été la première formation à porter la double labellisation.

474 démarches de **validation de l'expérience** (VAE) ont été traitées par l'établissement donnant lieu à 257 certifications. La **validation d'acquis en partenariat entreprise ou collective** a connu un très fort développement durant l'année 2017.

Les **diplômes du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) 2017** ont été remis lors d'une cérémonie en présence de l'auteur-compositeur français Hubert Félix Thiéfaine, parrain de la promotion.

Le service de formation continue a continué à s'impliquer fortement dans le développement de la **formation courte** axée sur les expertises **des unités de recherche et des composantes**.

LA VIE ETUDIANTE

La vie étudiante au sein d'Aix-Marseille Université a de nouveau été riche cette année et fortement soutenue par l'université.

8 commissions « **FSDIE projets** » ont été organisées durant l'année civile 2017. Près de 270 projets étudiants ont été soutenus financièrement pour un montant total de près de 460 000 euros.

Dans le cadre du « **FSDIE Social** », 136 dossiers ont été présentés pour un montant global d'aide effectivement attribuée de 100 000 euros.

Un **fonds d'intervention pour la vie étudiante (FIVE)** a été créé cette année. Son objectif est de financer des projets d'envergure dans le domaine de l'amélioration de la vie de campus et de la vie étudiante. Les projets seront portés par les directions de composante et élaborés en association avec les représentants des étudiants.

De nombreux évènements en lien avec la vie étudiante se sont tenus tout au long de l'année. Le **Printemps des associations** et les **Rendez-vous Santé/ Bien-être**, qui sont les évènements les plus emblématiques de l'établissement, ont été organisés sur tous les grands sites d'AMU pour un total de 12 dates.

Le **Conseil d'orientation de la Vie étudiante** s'est réuni au printemps 2017. Les thèmes présentés et discutés ont concerné les modalités relatives aux différents types d'occupation des locaux par les associations, les droits et obligations des associations et les élections étudiantes.

En **matière culturelle**, plusieurs **événements récurrents** se sont encore tenus cette année 2017 :

- des ateliers de pratique de danse contemporaine (programme UNIDANSE) ;
- la tournée du Ballet Preljocaj sur les campus ;
- le programme Opéra ON du Festival Lyrique d'Aix ;
- le dispositif « Etudiants à l'Opéra » avec l'Opéra municipal de la Ville de Marseille ;
- des expositions d'étudiants à l'Espace Fernand Pouillon du site Saint-Charles.

Plus d'une vingtaine d'étudiants ont bénéficié du statut **Artiste de Haut Niveau**.

Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (**JACES 2017**), une dizaine d'actions culturelles et artistiques a été programmée grâce à l'active **contribution des partenaires culturels d'AMU** (Festival lyrique d'Aix, GMEM, Festival International de Cinéma de Marseille, le Ballet Preljocaj, La Criée, Festival de Marseille).

A la demande de City University of New-York, la Mission Culture a organisé **une école d'été « CUNY in Marseille 2017 »** proposant un programme de visites culturelles de Marseille et de conférences en anglais données par les enseignants-chercheurs d'AMU sur l'histoire de Marseille, la littérature marseillaise et les questions d'immigration.

La **mission handicap** a continué à accompagner les **étudiants en situation de handicap (ESH)** physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée. En relation avec le SIUMPPS, les composantes et le BVE-Mission handicap, un Plan personnalisé d'études

supérieures est établi pour chaque ESH. Sur l'année 2016-2017, 1 119 ESH recensés ont pu bénéficier d'aménagements dans leurs études et pour leurs examens.

Une nouvelle offre sportive, plus riche, à destination des étudiants et des personnels a été lancée en septembre 2017. Cette offre, baptisée **Pack Sport**, s'accompagne d'une inscription dématérialisée et d'une application de gestion.

Les 14 associations sportives d'AMU ont fusionné en une seule et unique association, l'**AS AMU**, afin de donner davantage de lisibilité, de rayonnement et de cohérence au sport universitaire dans l'établissement.

15 manifestations sportives portées par AMU ou ses associations étudiantes ont été **labellisées** dans le cadre de **Marseille-Provence Capitale Européenne du sport**.

Enfin un **schéma d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale** a été élaboré en concertation avec les partenaires du site AMPM et le CROUS. Le projet partagé vise à améliorer la vie étudiante dans ses différentes dimensions : logement, transport, suivi sanitaire et social, vie associative, culturelle et sportive, Le document précise les axes de travail de cette collaboration sur un horizon de cinq ans et décline les différentes actions associées.

L'action culturelle d'AMU en 2017 : des actions en interne au bénéfice des personnels et usagers et en lien avec son territoire

Cette année 2017 marque définitivement l'engagement stratégique d'AMU pour la culture. L'orchestre symphonique d'AMU –**OSAMU**- est maintenant ancré dans le paysage régional avec ses 54 musiciens dirigés par Sébastien BOIN. Il s'est produit au Conservatoire d'Aix en Provence et au Théâtre National de la Criée.

Le Big Band, O'Jazz AMU rassemble plus de 20 musiciens qui, sous la direction de Nicolas Folmer, viennent, comme pour OSAMU, de toute notre communauté (étudiants, enseignants et personnels administratifs). Ils se sont produits au Mucem pour la fête des personnels et au Grand Théâtre de Provence dans le cadre de Festiv'AMU.

ChorAMU, sous la direction de Patrick Luppi avec ses 23 choristes, s'est produit dans le cadre des « Dimanche de la Canebière » et a participé à de nombreuses manifestations culturelles, principalement à Marseille.

Danse AMU et ses 300 danseurs d'Aix et de Marseille, animés par des enseignants du *Service Inter Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS)*, se sont notamment produits au Théâtre National de la Criée ainsi qu'au Grand Théâtre de Provence à l'occasion de Festiv'AMU.

Tous **nos partenaires culturels**, Théâtre National de la Criée, Festival d'Art Lyrique d'Aix, Ballet National de Marseille, Ballet Preljocaj, FRAC, Mucem... ont accompagné notre vie étudiante par des ateliers vocaux des cours de danse, des MasterClasses ainsi que par des manifestations dans leurs locaux valorisant par ailleurs des initiatives étudiantes.

Enfin, la fin de l'année 2017 a été marquée par l'implication intensive de tous nos talents dans la préparation de **MP2018**.

A la suite de la pérennisation obtenue en 2016, le projet A*Midex est entré dans une nouvelle phase. Ce label que nous devons à l'implication de toute la communauté nous honore et nous oblige. Il nous oblige car il est accompagné d'une dotation d'État significative, au capital de 750 M€, soit un budget annuel d'environ 26 M€, actée par convention avec l'État en fin d'année 2016. La feuille de route définie pour A*Midex 2.0 fin 2016 a été mise en œuvre au cours de l'année 2017 et ses effets se déploieront sur plusieurs années.

A*Midex continue, comme nous nous y étions engagés devant le jury international du Programme IdEx, à être un levier de **développement académique pour notre territoire** et pour notre pays dans le domaine de la recherche, de la formation, du développement économique, de la politique internationale et de l'attractivité. La structuration de la mission de recherche en symbiose avec la formation a notamment été réalisée au travers des différents outils du programme investissement d'avenir. Au cours de l'année 2017, l'activité a été portée par la labellisation de plusieurs projets, en « **Recherche Hospitalo-Universitaire en santé** » avec les projets PIONeeR et EPINOV qui se sont inscrits dans la troisième vague, ainsi que « **Ecole Universitaire de Recherche** » avec les projets Aix-Marseille School of Economics et nEURO*AMU en neurosciences. Ces succès ont fait suite aux deux **Instituts Convergences** lauréats en 2016 de l'appel à projet opéré par l'Agence Nationale de la Recherche. Ils visent à structurer une recherche interdisciplinaire innovante autour de la dynamique des systèmes vivants pour CenTuri et de l'étude des bases cérébrales du langage pour ILCB.

Dans le contexte de pérennisation du projet, le Comité de Pilotage a doté la Fondation A*Midex d'un **Conseil Stratégique International**. Les grands principes d'A*Midex se fondent, comme ce fut le cas durant la phase probatoire, sur une exigence d'excellence et des procédures centrées sur les meilleurs standards (évaluation par des experts internationaux) garants de transparence, de qualité et d'exigence.

Centré sur **5 thématiques prioritaires** (Energie ; Environnement ; Humanités ; Sciences de la vie et de la santé ; Sciences et technologies avancées), A*Midex est structuré sur **5 objectifs stratégiques** pour lesquels des instruments spécifiques ont été mis en place (appels à projets, actions proactives, expérimentations...) :

- vers un suivi plus approfondi de l'avancée scientifique des projets,
- en soutien à l'expérimentation et à la prise de risques scientifiques pour l'émergence de thématiques innovantes,
- en positionnant l'interdisciplinarité et l'intersectorialité comme axe stratégique,
- tout en renforçant les liens avec les structures de l'université,
- et en recherchant des co-financements.

Concernant la **Recherche**, l'année a été marquée par la **coordination de deux Appels à Projets** lancés fin 2016, Emergence & Innovation et Interdisciplinarité. Outre l'instruction des dossiers reçus (plus de 250) un travail de fond concernant la qualification des experts est mené. Le Comité de Pilotage a labellisé **22 lauréats Interdisciplinarité** pour trois ans (2018-2021) pour un budget total de 6 000 000€ et **29 lauréats Emergence & Innovation** pour trois ans également pour un budget d'environ 7 000 000€.

Concernant la **formation**, un appel à projet **Académie d'Excellence** a été lancé en novembre 2017. Des ateliers de l'Académie d'Excellence ont permis de dégager des pistes qui ont nourri la réflexion menée avec la vice-présidence formation. Laboratoires d'expérimentations, les projets lauréats accompagneront la nouvelle offre de formation à la rentrée universitaire 2018 avec des dispositifs d'actions ciblés tels que l'innovation pédagogique, l'internationalisation des formations, l'interdisciplinarité et l'intersectorialité ainsi que des projets collaboratifs autour des usages du numérique.

S'agissant de la politique **RH proactive**, plus de 130 candidatures et expressions d'intérêt ont été analysées en réponse à l'Appel à Candidatures **Chaire d'Excellence** et un bilan des **22 Chaires et Etoiles Montantes en cours** est mené.

Concernant l'**International**, un bilan des 15 projets Méditerranée labellisés en 2014 a été dressé afin de nourrir la réflexion pour lancer un Appel à projet, en lien avec la Vice-Présidence des Relations Internationales, en 2018. Un **club des ERC** du site a été lancé le 15 mai. Le CERcle vise, en coordination avec les dispositifs existants, à appuyer la dynamique du site.

Concernant l'impact socio-économique, **les fondations AMU et A*Midex ont été fusionnées au 1^{er} janvier 2017**, afin de gagner en cohérence et en efficacité en termes de levées de fonds privés et de positionnement vis-à-vis des partenaires socio-économiques. Concernant la recherche collaborative, ont été initiés deux chantiers, en **soutien aux plateformes technologiques du site** et également un **fonds prématuration** pour soutenir des projets d'innovation émergents. Une **chaire partenariale** a été conclue entre AMU et TOTAL, pour comprendre l'évolution des réservoirs géologiques. Parallèlement au financement de projets de recherche de grande envergure, un **Appel à Projet Pépinière d'Excellence** dit « Amorce » a été lancé en 2017 pour permettre une meilleure intégration de certaines disciplines. Ce sont 17 projets qui sont financés, sur fonds partenariaux, sur dix-huit mois pour un budget total d'environ 340 000€.

La dissémination de l'excellence est portée par une stratégie de médiation scientifique qui a pour ambition de valoriser les projets soutenus par la Fondation A*Midex, permettre aux porteurs de projets de partager leurs activités de recherche ou pédagogiques auprès de différents publics et favoriser la constitution d'une communauté scientifique d'excellence. Elle s'est déployée via des journées – bilans, **les Rencontres A*Midex « faire et dire la science autrement »** et une collection audiovisuelle « **Expérimenter l'Avenir** ». L'année a été ponctuée par deux journées, l'une axée sur l'International « La Méditerranée en Devenir 2017 », et l'autre sur l'Interdisciplinarité « Pourquoi et Comment pratiquer l'Interdisciplinarité ? ».

Enfin, les **actions collectives entre Idex pérennes**, avec les universités de Bordeaux et Strasbourg se sont intensifiées et témoignent d'une dynamique collective afin d'anticiper l'université française de demain.

L'année 2017 pourrait se résumer, pour les bibliothèques de l'université d'Aix-Marseille, à un mot-clé : « **Ouverture(s)** ».

1. Des bibliothèques rénovées et modernisées

Ce sont trois bibliothèques nouvelles ou rénovées qui, après plusieurs années de préparation, ont ouvert au public à la rentrée universitaire 2017 :

- **La nouvelle bibliothèque des lettres et sciences humaines des Fenouillères**, sur le campus d'Aix Schuman : superbe réussite architecturale, par ailleurs connectée au restaurant universitaire, elle offre un cadre de travail exceptionnel et très largement supérieur à l'ancien bâtiment (7500 m², 1000 places assises, 11 salles de travail en groupe).

- **La bibliothèque rénovée et agrandie de droit et science politique, sur le campus d'Aix Schuman** : construite en 1956 par Fernand Pouillon, labellisée « Patrimoine du XXe siècle », la bibliothèque après travaux offre plus d'espaces et de places de travail, plus de collections en libre accès et des accès facilités au public recherche (6600 m², 750 places assises, 7 salles de travail en groupe).

- **La nouvelle bibliothèque d'économie et de gestion**, au sein du nouveau bâtiment Bernard du Bois, sur le campus de **Marseille centre** : résolument accueillante, *design* et agréable, elle surprend par ses volumes au rez-de-jardin et son ambiance « cabine de bateau » au rez-de-chaussée. Elle offre des conditions de travail sans comparaison avec l'ancien équipement (1 100 m², 280 places assises, 6 salles de travail en groupe).

A la rentrée 2018, c'est la nouvelle bibliothèque de sciences et sciences du sport qui ouvrira ses portes au sein du **bâtiment « Hexagone »**, sur le campus de Luminy, dans un cadre unique.

Avec ces projets immobiliers, les bibliothèques d'Aix-Marseille Université font l'objet d'un mouvement de modernisation sans précédent depuis 60 ans.

2. Le développement de la bibliothèque numérique

Fidèle à son adage, « La bibliothèque c'est sur place et à emporter », Aix-Marseille Université a également ouvert en 2017 **la bibliothèque numérique patrimoniale Odysée**. Il s'agit pour l'université de divulguer ses « trésors » patrimoniaux, d'en ouvrir l'accès à tous gratuitement sur le Web.

Ce sont des milliers de documents d'excellence et uniques qui, jusqu'ici difficilement manipulables et communicables, retrouvent une nouvelle vie et font l'objet d'une diffusion sans restriction. Les financements croisés AMU, BnF, Conseil régional et Crédit Agricole, dans le cadre de la Fondation A*Midex, ont permis le déploiement de ce projet qui a vocation à croître au fil des années et à associer toutes les composantes d'AMU.

3. L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques

C'est aussi en 2017 que le projet d'extensions horaires pour les trois principales bibliothèques du réseau a été finalisé.

La réflexion avait été initiée suite à l'exploitation des résultats de l'enquête de satisfaction « LibQUAL+ » (novembre 2015) et s'était concrétisée via la réponse au plan national « Bibliothèques ouvertes + » (décembre 2016). Le comité technique du mois de mars 2017 ayant approuvé ce projet, les extensions horaires ont été déployées à la BU de médecine-odontologie du site Timone à compter d'avril et à la nouvelle BU des Fenouillères à compter d'octobre. La dernière bibliothèque concernée, celle de droit à Aix-en-Provence, entrera dans le dispositif en avril 2018.

Avec ces extensions, couplées au dispositif « Affluences » (application pour la disponibilité des places assises), **Aix-Marseille Université dépasse, soit tout au long de l'année, soit en période d'examens, les standards européens** (65h d'ouverture hebdomadaire).

4. Le développement de la science ouverte

L'implication des bibliothèques et des bibliothécaires dans le soutien à l'accès ouvert et à la science ouverte s'est renforcée en 2017.

Grâce à l'impulsion politique apportée par la mise en place, en 2016, du « **bonus recherche** », la cellule Open Access du SCD a pu, en 2017, accompagner le dépôt dans l'archive ouverte HAL-AMU de plusieurs milliers de documents (notices et texte intégral). A l'issue de l'année 2017, le seuil des 19.000 dépôts en texte intégral est atteint, ce qui est très largement supérieur aux objectifs fixés deux ans auparavant, lorsque le projet SDN-30 a été engagé.

AMU ayant désormais pleinement conscience de son rôle et de sa responsabilité en la matière, elle a consacré sa *Lettre* du mois d'octobre à la question de **l'archive ouverte HAL-AMU**, organisé une « journée Open Access » en novembre et, le même mois, signé l'appel de Jussieu « pour la science ouverte et la bibliodiversité ».

5. Le développement des services aux usagers et les actions de modernisation du SCD

Tout au long de l'année, l'ensemble des équipes du SCD a modernisé ses services sur place et à distance, inscrit les bibliothèques au cœur de l'université et contribué au rayonnement de l'université :

- **Prêt de matériel audiovisuel** dans les BU Sciences, automates de prêt/retour dans les nouvelles BU Lettres et Droit, nouveaux formats de formations à la recherche documentaire, ... : l'offre de services sur place dans les BU a continué de s'enrichir en 2017.

- **Les services en ligne des BU** ont été tout autant investis par les équipes du SCD : nouvelles fonctionnalités pour le catalogue public, interface du guichet de dépôt des thèses accessible en anglais, conception d'une nouvelle page d'accueil du site web ...

- De plus en plus, le SCD intègre dans la conception de son offre de services des méthodes de travail inspirées du « Design UX », mettant l'utilisateur au centre des préoccupations.

Enfin, au niveau national, le SCD s'investit dans les travaux de plusieurs associations de bibliothèques (dont l'ADBU) et tient un rôle actif au sein du consortium Couperin (prise en charge de 7 négociations nationales) et en faveur de **l'open science** (participation à des GT nationaux et européens).

1. Le développement et la formalisation des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs publics du territoire

1.1 Les partenariats avec les collectivités territoriales et acteurs publics institutionnels

AMU a souhaité structurer l'ensemble de ses partenariats autour de **conventions cadre au niveau institutionnel**, pouvant être déclinées ensuite en convention d'application par ses composantes, unités de recherche, services.

Cette stratégie s'applique dans le cadre de ses partenariats avec les acteurs socio-économiques (cf ci-après) mais également avec les grands acteurs publics de son territoire : collectivités ou établissements publics.

Ainsi en 2017, a été validé le **schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, auquel AMU a largement contribué, dans sa phase d'élaboration.

AMU a également signé une convention cadre de partenariat avec **la Métropole Aix-Marseille-Provence** le 15 décembre et a intégré son conseil de gouvernance économique, aux côtés de quelques grands acteurs du monde socio-économique du territoire.

De la même manière, à cette même date, AMU signait également une convention **avec Euroméditerranée**, considérée comme la plus grande opération de renouvellement urbain de centre-ville d'Europe du sud.

Cette dynamique sera poursuivie en 2018 : une convention avec **la Chambre Régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire (CRESS PACA)** a été finalisée en début d'année 2018 et une convention est en cours d'élaboration avec le **Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**.

1.2 La politique de site : l'association Aix-Marseille-Provence- Méditerranée et les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur régionaux

L'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée (AMPM) a été créée en février 2016 conformément à la loi de juillet 2013 – dite « loi Fioraso » - sur les regroupements des établissements d'enseignement supérieur du site. Elle associe ainsi **AMU, chef de file de l'association**, à l'université d'Avignon et des pays du Vaucluse (UAPV), l'Université de Toulon (UTLN), l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence (IEP) et l'Ecole Centrale de Marseille (ECM) dans le cadre de conventions bilatérales. L'ensemble des partenaires ont choisi le **modèle associatif** permettant une animation souple autour d'un comité de pilotage et de groupes de travail et basé sur des projets communs en recherche, en formation, en pédagogie, en relations internationales, en matière de responsabilité sociétale des établissements (RSE) ou encore de fonctions supports. Dans tous ces domaines, des **cartographies partagées ont été réalisées, des échanges de « bonnes pratiques » et d'expériences initiés et pour certains domaines des projets communs développés**.

L'année 2017 a été marquée par **l'évaluation par le HCERES** de ce volet politique de site, qui s'est conclue par un rapport très positif soulignant :

« La formule d'association choisie par les établissements du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée paraît opportune, compte tenu du contexte institutionnel des établissements concernés, en particulier l'existence d'Aix-Marseille Université qui résulte de la fusion, au 1er janvier 2012, des trois universités de l'aire Aix-Marseille et des succès rencontrés dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. ... La coordination résulte d'un processus bottom-up, avec une approche pragmatique, dans un climat de confiance et de relations sereines entre les partenaires » ;

Mais l'année 2017 a également été consacrée à la **préparation du contrat de site** pour la période 2018-2022, qui a fait l'objet d'une validation dans les instances de chaque établissement partenaire et transmis au ministère. Ce projet de contrat de site qui fait actuellement l'objet d'échanges avec le Ministère et sera complété par des jalons. Ce contrat, comme la précédente feuille de route, développe des perspectives en matière de **projets partagés pour le site dans le respect de l'autonomie et des politiques d'établissement de chacun des partenaires** avec un objectif permanent de plus-value dans les projets validés.

En marge de l'association AMPM, AMU a également **développé et institutionnalisé en 2017 ses partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur régionaux** dont une convention cadre avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSAM) ou encore avec l'Ecole régionale des acteurs de Cannes et Marseille (ERAC).

2. Le partenariat avec le monde socio-économique

Suite à l'évolution de l'organisation d'AMU en 2016 visant une meilleure structuration de ses relations avec le monde socio-économique, la direction du partenariat avec le monde socio-économique (DPMSE) a joué dès 2017 **le rôle de guichet unique et de point d'entrée pour les entreprises** qui n'avaient pas l'habitude de s'adresser à l'université ou pour celles qui collaboraient déjà avec l'université et voulaient étendre le champ de leurs collaborations.

2.1 Structurer efficacement les partenariats avec le monde socio-économique

Plusieurs actions ont été entreprises :

- Recenser l'ensemble des accords passés entre AMU et les entreprises ; inscrire les nouveaux partenariats dans des accords-cadres et suivre de manière précise l'ensemble des accords passés : 2017 a vu une montée en puissance du **nombre d'accords signés** (9 accords-cadres et conventions d'application ont été signés (OPEN13, Société du Canal de Provence, Novachim, EDF, CEA, Crédit Agricole Alpes-Provence, Euroméditerranée, Banque de France) avec un équilibre entre des renouvellements d'accords et l'émergence de nouveaux partenariats. D'autres accords ont été instruits pour une signature prévue en 2018 (CRESS PACA, CAPGEMINI, Pôle Emploi, Orange, MAIF).
- **Identifier un guichet unique d'accès** à l'université pour les entreprises au travers d'un site web « espace-entreprise », d'un accueil physique et téléphonique et d'une adresse mèl pour la formulation des demandes des entreprises. Pour consolider et sécuriser le suivi efficace des partenariats un outil CRM (gestion des relations clients) a été choisi et sera déployé en 2018 dans différentes directions.

- **Poursuivre les évènements** tel que la semaine AMU-entreprise en 2017. La Semaine a eu lieu du 13 au 17 novembre pour sa 5^{ème} édition avec la volonté de l'établissement d'organiser des temps forts hors des sites d'AMU, dans des lieux symboliques de la relation entre AMU et ses partenaires.
- **Structurer la collecte de fonds auprès des grands comptes** au bénéfice de la Fondation A*Midex. Celle-ci nécessitait en premier lieu un bilan des partenariats déjà noués par AMU tant en formation et en recherche qu'en innovation, insertion professionnelle et apprentissage. Il convenait également de recenser l'ensemble des informations, d'identifier les entreprises avec lesquelles nous avons peu ou pas de relations structurées et pérennes, d'hyperqualifier certaines entreprises afin de dégager de nouvelles marges de manœuvres. Pour ce faire, un cahier des charges a été rédigé dans le cadre d'un marché public, afin de se faire accompagner par une entreprise spécialisée dans la « **levée de fonds** ».

2.2 Faire de la fondation un levier des relations avec le monde socio-économique

La fusion de la fondation universitaire AMU et de la fondation A*Midex a été actée au 1^{er} janvier 2017. Ainsi, l'année 2017 a été consacrée à définir de nouveaux modes de fonctionnement au niveau politique et administratif.

Les actions engagées en 2016 se sont poursuivies en ce qui concerne la mise en œuvre et le **développement de chaires partenariales** : la chaire Innovation et Brevets (Caisse des Dépôts et Consignations), la chaire Banque et Développement (CEPAC), la chaire Banque Mutualisme et Relation Interpersonnelle (CAAP), la chaire Euro-méditerranéenne d'Economie Sociale et Solidaire, la chaire SNCF Logistics, la chaire Responsabilité Sociale des Entreprises et Développement Durable.

D'autres actions ont été également engagées en 2017 hors du cadre des chaires. Ainsi la CDC a soutenu 2 projets étudiants.

Un **appel à projets « Pépinière d'excellence »** a été lancé, destiné à promouvoir la recherche d'excellence, disciplinaire ou interdisciplinaire par des équipes que ne trouvaient par leur place dans les différents AAP d'A*Midex et à favoriser l'émergence de synergies avec le monde socio-économique. Une expertise nationale a permis le financement de 17 dossiers sur les 39 déposés avec une enveloppe budgétaire globale de 339 196€ provenant de fonds partenariaux publics et privés.

2.3. La coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage

Dans le cadre de cette mission 5 actions ont été développées pour inverser la baisse de la collecte, suite à la réforme de 2014 :

- **harmoniser les procédures de collecte** en créant début 2016 un formulaire unique TA, décliné par composante et adopté par 16 composantes sur 19,
- **développer un esprit collecte TA**, y compris dans les composantes les moins avancées, en animant un réseau des référents TA des composantes (12 à ce jour),
- **développer les relations avec les organismes collecteurs** (62 en 2015 / 41 en 2016 / 36 en 2017), pour notamment apprécier leurs politiques de distribution de fonds libres,
- **inciter les composantes à déposer des demandes de fonds libres** en les informant et en les accompagnant dans les procédures à suivre pour chacun des OCTA,

- mettre en place un **meilleur suivi des versements** et une synthèse par entreprise des donateurs d'AMU (près de 3 100 entreprises contre 2 800 en 2016).

Cette politique volontariste a produit **plusieurs résultats très significatifs** :

- **La reprise**, amorcée en 2016, se poursuit malgré une conjoncture défavorable (presque 3,2 M€ +10,3 % par rapport à 2016 et +34,5 % depuis 2015),
- **L'augmentation de la collecte par des composantes jusqu'à présent peu collectrices** (ex. ALLSH + 117%, EJCM + 251%, Gap + 278% : 2015/17),
- **La forte progression des obtentions de « fonds libres »** : + 23% (346.227 € contre 282.300 € en 2016),
- **La remontée plus rapide des versements** : 2.393.661,06€ (juillet 2017) contre 951.112,32€ (juillet 2015) pour une meilleure gestion budgétaire pour AMU et les composantes.

2.4 La constitution et l'animation du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels

• **Le réseau des Alumni**

La constitution d'un réseau des Alumni à l'échelle de l'université a été identifiée comme l'une des priorités stratégiques d'Aix-Marseille Université, avec pour principaux objectifs : le rayonnement de l'institution et de l'excellence de l'enseignement et de la recherche universitaire, la diffusion d'offres d'emplois et de stages vers les étudiants, le soutien à l'insertion professionnelle, l'ouverture à de nouveaux partenariats, et le développement des ressources.

Dans la perspective d'asseoir le dispositif Alumni, de permettre aux acteurs de s'emparer du projet et d'assurer une homogénéité technique aux contributions de chacun, la recherche d'une **solution logicielle unique était indispensable**. De la rédaction du cahier des charges à la phase de développement, la mise en place de cet outil « Alumnforce » a représenté en 2017 un travail important. Fonctionnant comme un réseau social interne, le logiciel permettant la gestion du réseau des Alumni sera déployé progressivement dans toute l'université. Il comprend toutes les fonctionnalités nécessaires aux composantes pour gérer indépendamment l'administration de leur réseau, coiffée par un management central.

Pour accompagner la création du réseau des Alumni, un **Conseil stratégique** composé de 18 anciens étudiants au parcours professionnel remarquable, représentant la diversité de la société et la pluridisciplinarité des secteurs de recherche et de formation de l'université, a été formé. Ces « Alumni remarquables » sont les premiers ambassadeurs d'AMU. Organisé le 5 octobre 2017 à l'occasion de la rentrée solennelle, le 1^{er} conseil stratégique a cinq fonctions principales : conseiller le Président de l'université et ses équipes sur les questions d'intérêt stratégique ; renforcer le sentiment d'appartenance au sein d'AMU et le rayonnement de l'université ; intensifier les liens entre AMU et ses partenaires publics et privés ; constituer un relai pour la Fondation ; soutenir actions et programmes spécifiques au niveau d'AMU et de ses composantes.

• **Le réseau des anciens personnels**

De la même manière AMU envisage la structuration d'un **réseau des anciens personnels**, pour répondre à une demande perceptible de certains personnels étant parti en retraite notamment. Une première étape consiste à laisser la possibilité aux anciens personnels le souhaitant de conserver l'usage de leur messagerie électronique AMU pendant 12 mois après leur départ.

L'année 2017 a été marquée par plusieurs temps forts en termes de relations internationales, tant sur le plan événementiel que sur celui de l'organisation interne et la préparation du contrat 2018-2022.

1. Les principaux événements en termes de relations internationales pour l'année 2017

1.1 Les événements marquants de la politique d'accueil

Trois faits nouveaux sont à signaler de nature différente :

- l'organisation de la **session 2017 de la « Spring Academy »** du 24 au 28 avril au Pharo, avec l'EAIE (European Association for International Education) : il s'agit d'une semaine de formation de responsables des relations internationales qui se déroule chaque printemps dans une ville européenne.
- l'ouverture **d'un grand guichet multiservices d'accueil des étudiants internationaux**, qui a vocation à être récurrent en période de rentrée : localisé à Aix-en-Provence (bâtiment Porte) et à Marseille (Saint-Charles), il rassemble l'ensemble des informations et des acteurs facilitant les démarches des étudiants étrangers (titres de séjours, santé et prévention, logement, banques, transport, assurance, culture, loisirs et sport, études en France, bourses ...).
- **le regroupement sur une seule plateforme d'une information complète sur le logement** : AMU's housing service (<https://housing.univ-amu.fr/fr/>)

1.2 Les événements marquants de la politique de coopération

Toutes les zones géographiques ont connu une activité significative.

Concernant l'**Amérique du Nord**, on citera l'accueil d'une importante délégation de l'université d'Indiana-Bloomington le 19 mai ; et le 5 Juillet 2017, la signature d'une convention avec la Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels pour le programme "Fullbright - IMÉRA - Aix-Marseille Université Chair in Migration Studies" et pour la mise en œuvre d'une bourse trilatérale USA-AMU-Afrique dont le premier succès a été remporté avec la mission d'Aliko Songolo à l'université Gaston Berger du Sénégal.

Concernant l'**Amérique latine** : AMU a participé à la **tournée des Ecoles doctorales françaises** au Mexique.

Concernant la zone **Europe et Europe du Nord**: AMU a participé à la célébration des 30 ans d'Erasmus avec Martine Reicherts Directrice Générale de l'Education de la Culture et des Sports de la Commission Européenne et a organisé les 12 et 13 octobre 2017 les 60 ans de notre coopération avec l'université de Tübingen (université d'excellence en Allemagne), en présence du député européen Jean-Marie Cavada.

Notre coopération **euro-méditerranéenne** a franchi un pas important avec le lancement du Campus Transnational Nord Méditerranéen qui associe AMU à l'université de Rome-La Sapienza, l'Université Autonome de Madrid et l'Université de Barcelone, afin de renforcer nos liens en matière de recherche, de formation et de mobilité ; le 3 avril 2017, **le Campus Transnational Nord Méditerranéen** a été officialisé par la signature à Marseille d'une lettre d'intention, tandis que le 18 décembre, un comité

de pilotage s'est réuni à Barcelone pour établir une feuille de route faite de 11 groupes de travail (7 en recherche et 4 dans le champ de l'internationalisation de l'offre de formation). Par ailleurs, AMU a reçu une délégation de l'université de Split.

Concernant **la rive Sud**, AMU a participé à la conférence AECHE du 24 au 26 avril à Rabat réunissant l'Association des Universités Européennes et l'Association des Universités Arabes. En Tunisie, AMU a participé les 4 et 5 octobre à la visite protocolaire du Premier ministre et de la Ministre de l'enseignement supérieur, avec la signature d'une lettre d'intention en archéologie avec l'institut du Patrimoine, et les universités de Sousse et de Sfax. AMU a également organisé à l'initiative de l'IMÉRA le premier Forum franco-allemand de la Méditerranée les 30 novembre et 1^{er} décembre. L'activité du réseau Téthys a été marquée par l'organisation de plusieurs réunions, dont le lancement du projet EUNIT à Marseille le 30 janvier 2017, l'organisation de l'AG du réseau à Chypre en avril 2017.

Concernant **l'Afrique** subsaharienne, un travail a été lancé pour la mise en place d'un programme de mobilité avec l'appui de bailleurs internationaux et une mission institutionnelle a été organisée à Dakar (Sénégal), permettant la rencontre de nos partenaires de l'Université Cheik Anta Diop (chaire Unesco), la visite de l'URMITE (unité dédiée aux maladies infectieuses partie prenante de l'IHU Méditerranée Infection) et la rencontre des principaux acteurs de la coopération (AUF, Ambassade, Banque Mondiale).

L'activité de la zone **Asie** a été marquée par **l'accueil de nombreuses délégations** : 26 juin 2017 délégation de sept représentants de la Faculté de droit de l'Université de Thammasat (Bangkok, Thaïlande) ; délégation de la National Sun Yat Sen University (NSYSU) de Taïwan accueillie par l'Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibres (IRPHE), le 12 juillet 2017 ; délégation de la Faculté d'Economie et de Commerce de la South China University of Technology (SCUT) de Canton (Chine), les 19 et 20 octobre 2017 ; enfin, une importante délégation de l'Université Jiao Tong de Shanghai (Chine) a été accueillie au CIML (Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy) à Luminy les 16 et 17 novembre 2017.

1.3 La participation d'AMU aux grands salons internationaux

Outre la participation d'AMU à plusieurs salons organisés par Campus France, on citera la présence d'AMU à deux des plus grands salons internationaux de l'enseignement supérieur : **la NAFSA** est la conférence de l'Association of International Educators, la plus grande association à but non lucratif au monde dédiée à l'éducation et aux échanges internationaux. Elle compte 10 000 membres et comprend des experts du monde entier. La NAFSA se déroule aux Etats-Unis en mai (Los Angeles en 2017). La **conférence de l'EAIE**, son équivalent européen, se déroule en septembre dans une ville européenne (Séville en 2017).

1.4 La politique de francophonie et coopération au service du développement durable

AMU a organisé avec l'IRD une **journée consacrée aux Objectifs de Développement Durable le 7 juillet à la villa Méditerranée (journée relais entre l'école d'été 2016 et l'école d'été 2018 sur le thème des ODD)**. Cette action vise plus particulièrement le public francophone de la zone Méditerranéenne et Africaine.

Par ailleurs, AMU a accueilli le Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie Jean-Paul de Gaudemar le 5 décembre 2017 en présence des doyens, pour une présentation de la stratégie de l'AUF.

2. Un dispositif organisationnel plus abouti pour les relations internationales

L'équipe des chargés de mission est désormais au complet avec la nomination en 2017 des chargées de mission Europe et Méditerranée.

Une reconfiguration des périmètres des zones a été opérée afin de rendre l'aire d'intervention de **la zone Méditerranée** cohérente avec l'aire d'intervention de la zone Téthys qui couvre tout le pourtour méditerranéen dans ses rives Nord et Sud. L'année 2017 a été une année de transition pour le Pôle Téthys qui a intégré la Direction des relations internationales en 2017 et s'est installé au sein du bâtiment Porte. La DRI est ainsi aujourd'hui structurée en quatre pôles, dont trois axés sur les problématiques de coopération: « Coopérations internationales », « Coopérations européennes » et enfin « Téthys et coopérations méditerranéennes ».

Une cellule d'aide au montage de projets a été mise en place, au sein du pôle Coopérations européennes, à destination des composantes pour le montage de projets Erasmus+.

3. La préparation du nouveau contrat d'établissement

L'élaboration du nouveau contrat d'établissement 2018-2022 a été l'occasion d'un **travail transversal de cartographie**. Cette cartographie est à l'origine d'**une typologie de nos 350 accords de coopération internationale**, permettant de distinguer les accords de type A (impliquant au moins deux composantes et au moins deux dimensions telles que recherche et formation par exemple), B (accord de composante) ou C, D, E (accords focalisés recherche, formation ou mobilité).

La typologie, associée à une prise en compte du classement des établissements partenaires, a constitué un paramètre important pour la **définition de la vingtaine de cibles**. Tout en continuant d'accompagner la diversité des initiatives et des innovations portées par nos composantes et unités de recherche, il s'agit désormais de concentrer les moyens de l'établissement sur ces cibles prioritaires. Cette concentration des moyens s'avérant nécessaire pour espérer de véritables effets de leviers, et pour conduire des opérations structurantes permettant à notre université de monter en compétence, dans un paysage international de plus en plus compétitif.

Ces « cibles » sont ainsi au nombre d'une vingtaine répartie sur le monde entier, avec naturellement un caractère évolutif.

S'agissant de l'espace méditerranéen, qui est une zone prioritaire pour AMU, nos efforts portent principalement sur le développement de notre « campus transnational nord méditerranéen », créé en lien avec l'université de Barcelone, l'université autonome de Madrid et l'université de Rome – Sapienza. Nous développons également des liens forts avec la Tunisie (Tunis et Sfax en particulier), la Maroc (Casablanca) ; et Israël (Haïfa, Beyrouth).

Concernant l'Espace européen, AMU a défini comme cibles prioritaires les partenariats avec les régions de Louvain en Belgique, Tübingen en Allemagne (en écho également avec le jumelage de la ville d'Aix-en-Provence).

Enfin, pour le reste du monde, AMU s'attache à renforcer ses collaborations avec:

- En Amérique du Nord : les régions de Madison et Boston aux USA et Montréal au Canada

- En Amérique centrale et latine : les régions de Mexico au Mexique et Rio de Janeiro au Brésil
- En Asie : notre projet d'institut avec l'université de Wuhan en Chine est notre priorité, avec également une attention particulière sur les zones de Shanghai (en écho avec le jumelage de la ville de Marseille) et Pékin en Chine, Osaka et Tokyo au Japon, et enfin Hanoï au Vietnam
- En Afrique : la cible principale sera Dakar au Sénégal.

Concernant le partenariat avec le Conseil Régional dans le cadre du renouvellement de sa politique de bourses, un nouveau dispositif PRAME a été proposé à la Région.

4. Les avancées dans la politique des langues

Dans le domaine de la politique des langues, la **consolidation du fonctionnement du SUFLE** (Service Universitaire de Français Langue Etrangère) constitue un élément important. Doté d'une nouvelle direction, le SUFLE a élargi ses missions aux doctorants, aux étudiants étrangers en filières et se consacre à l'accueil d'une trentaine de réfugiés par an. La maquette du DU a été actualisée en 2017 et une politique/ action de communication a été entreprise.

La **MIRREL** poursuit son travail en matière de DCL (Diplôme de compétences en langues) et de certifications (CLES), avec une quarantaine de partenaires internes et externes.

Dans ce domaine de la politique des langues, **plusieurs axes de travail ont été définis en lien avec la vice-présidence formation**, qu'il conviendra de mettre en œuvre en 2018 (plan langues, création de semestres internationaux, d'écoles d'été à forte visibilité, bourses de soutien aux cotutelles et aux DPI).

Pour la 5^{ème} année consécutive, AMU a procédé à **son auto-évaluation** en s'appuyant sur le référentiel national de la CPU/CGE. Les notes locales obtenues permettent de conclure que notre Université est une des universités leader dans le domaine du développement durable : 3,6 en variable stratégique (2,8 au niveau national) et 3,4 en variable opérationnelle (2,7 au niveau national).

Parmi les 18 variables stratégiques, 8 correspondent au niveau « conformité avec la législation, 9 sont maîtrisées et 1 est exemplaire : la variable 5.4, favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants. Les actions qui nous ont permis d'obtenir la note maximale sont, en particulier les actions proposées pour l'accueil des étudiants étrangers (livret, guichet unique, soirée d'accueil...), le réseau RESAMU, l'intégration des étudiants en situation de handicap (MIRREL, SUIMPPS, SUIO, SDH, DEVE...), les propositions aux étudiants pour leur insertion professionnelle, la prise en compte du public transgenre dans la délivrance des diplômes, l'ascenseur social et les cordées de la réussite, la nomination d'un chargé de mission pour l'égalité des chances.

1. Les actions en faveur du développement durable

AMU a poursuivi sa démarche de développement durable qui se structure depuis la loi du Grenelle 1 dans le cadre d'un **plan vert**, constitué de 40 actions qui se déploient à présent sur toute l'université.

Pour la 4^{ème} année consécutive, AMU a accueilli le Tour de France des éco-gestes, dans le cadre de la semaine Agir Ensemble. Cette année, une nouvelle formule a été mise en place : dans le cadre d'un partenariat avec la métropole et le CROUS les actions ont été proposées à la fois aux étudiants et aux personnels d'AMU. Les rencontres proposées sur 10 sites ont permis de rassembler 665 personnes.

Cet évènement a été complété durant toute l'année par 7 autres actions qui ont permis de créer du lien et d'améliorer la visibilité d'AMU en interne et en externe : forum RESet PACA, les RDV santé/bien-être, la semaine du troc vert, le séminaire avec les étudiants du Master Sciences Environnement Terrestre, l'opération « Des fleurs pour les abeilles », la participation à la semaine AMU entreprise et le concours DD en TRANS'. Action phare, ce concours ouvert aux étudiants a permis, en 2017, de rassembler 140 étudiants. Le premier prix proposé récompensant les lauréats était basé sur une démarche d'économie circulaire : un ordinateur sorti d'inventaire, récupéré et réhabilité par la Direction Opérationnelle des Systèmes d'informations.

La communication est également un axe important avec la réalisation d'un film à destination des étudiants, diffusé lors de la pré-rentrée 2017/2018.

L'inclusion de **clauses durables dans les marchés publics** se poursuit et a concerné en 2017 une quinzaine de marchés dont trois incluaient à la fois des dispositions sociales et environnementales : marché traiteurs, prestations de nettoyages des locaux et entretien des espaces verts.

La **collecte sélective** est proposée sur les différents sites d'AMU : papiers, D3E, immobilier de bureaux, piles... et le plan de gestion des déchets est en cours de finalisation.

Dans le domaine de la sobriété énergétique, la signature de la convention avec la CDC pour mettre en œuvre **l'Intracting**, qui nous permettra de réaliser des travaux et de les financer grâce aux économies d'énergie ainsi réalisées, est venue clore plusieurs années de négociation. Afin de

compléter cette action, une réflexion a été mise en place pour sensibiliser les personnels et les étudiants aux éco-gestes et débouchera sur le lancement d'un défi lié aux économies d'énergie en 2018.

La question de la **biodiversité** n'a pas non plus été oubliée et nous a permis de travailler avec les associations étudiantes et les chercheurs spécialisés dans ce domaine : le projet Plant'olive a vu le jour à Saint Jérôme et nous a permis d'obtenir la première huile d'olive d'AMU, 3 jardins partagés ont été créés (Luminy, Saint Charles, Aix en Provence), des ruches et des hôtels à insectes ont été installés. **Un nouveau bonus dans la catégorie « engagement étudiant » a été mis en œuvre pour les étudiants dès la rentrée 2017**, leur permettant de valoriser les projets qu'ils mèneront en matière de développement durable ou d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations.

2. Les actions en faveur du développement de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations

En 2017, AMU a poursuivi ses travaux en faveur d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes appliquée aux personnels comme aux étudiantes et étudiants. De **nombreuses manifestations** ont été organisées pour sensibiliser ces publics, notamment autour du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes) et du 25 novembre (Journée internationale contre les violences faites aux femmes), au sein des différentes composantes d'AMU et avec le soutien du SCD.

Au-delà, nous avons eu à cœur de mener une politique intégrée et transverse de l'égalité en visant chacune des missions de l'établissement :

- Préparation ou recherche de **modules de formations** pour les personnels
- **Soutien aux recherches** des spécialistes du genre
- Proposition de **modules pédagogiques**

Conformément aux engagements annoncés dans sa programmation 2017-2018, deux nouveaux axes de travail ont été lancés : la **lutte contre l'homophobie** et la **lutte contre le racisme et l'antisémitisme**. Une collaboration avec le Camp des Milles a ainsi été initiée dans le cadre de la semaine nationale d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (22 au 31 mars), avec le soutien du SCD et du SCASC. Mais 2017 fut davantage consacrée au premier volet de la programmation et un groupe de travail dédié, formé par SOS Homophobie et L'Autre Cercle, a rédigé **une charte LGBTI** soumise au Comité technique et au Conseil d'administration en début d'année 2018.

Par ailleurs, l'université a souhaité positionner une **référénte « harcèlement sexuel »** afin de permettre de manière anonyme et confidentielle aux étudiants et aux personnels confrontés à une situation de harcèlement sexuel de pouvoir obtenir un soutien et un accompagnement, ainsi que la transmission des dossiers qui le nécessitent à la gouvernance de l'université.

2017 fut aussi une année décisive pour l'essor d'une **approche systémique et transverse des problématiques sociétales**, notamment par le développement de travaux au sein de réseaux régionaux et nationaux, associatifs et institutionnels, au sein desquels l'expérience d'AMU est désormais reconnue. Ainsi AMU a-t-elle été primée, pour la deuxième année consécutive, par le Groupe ONU Femmes (Orange Day Champion 2017), conviée à faire partie Comité de Lutte contre les Discriminations (COLD, Conseil de Provence) et à co-organiser un colloque international sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur (4 décembre, Université Paris Diderot).

AMU a également été invitée par le ministère et d'autres établissements pour des expertises et des formations. Des échanges constructifs ont également été initiés avec les partenaires d'AMPM qui devraient se concrétiser dès cette année dans le cadre d'actions communes ou croisées en faveur de la responsabilité sociale et sociétale de nos établissements.

3. Les actions en faveur du handicap

L'année 2017 a permis de finaliser le plan d'action **du schéma directeur du handicap** sur ses 4 volets : **étudiant ; personnel ; accessibilité des locaux ; enseignement et recherche.**

Le schéma directeur du handicap sera soumis à validation au premier trimestre 2018 aux différentes instances de notre université.

Le nombre d'étudiants en situation de handicap (ESH) continue à augmenter avec plus de 1020 étudiants accompagnés en 2016-2017. Le budget dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap a été d'environ 215000€.

Parmi les actions réalisées cette année, les référents handicap du secondaire ont été rencontrés pour améliorer le **lien entre le secondaire et l'enseignement supérieur** et faciliter la transition pour les ESH. Une rencontre avec la MDPH a été organisée pour améliorer notre collaboration dans l'accompagnement des ESH. Les actions dans le domaine du sport et de l'accompagnement des ESH au sport ont été mis en place sur tous les campus de notre université.

S'agissant de la politique du handicap pour nos personnels, 5 axes et plusieurs actions par axes ont été définis et intégrés dans **la convention avec le FIPHFP** :

- **Axe n°1 : Piloter : impulser, animer, conduire, évaluer, rendre compte**
 - Comité de pilotage
 - Réseau de référent handicap personnels
 - Plan de communication et Formation

- **Axe n°2 : Recruter, insérer, inclure**
 - Recruter 6% de BOE à chaque campagne d'emploi
 - Augmentation des Contrats Doctoraux Handicap
 - Recrutement par voie contractuelle des Maitres de Conférences
 - Constitution d'un vivier
 - Apprentissage
 - Valorisation de la fonction de tuteur
 - Formation des jurys de recrutement, des acteurs du recrutement et de l'insertion, des collectifs de travail

- **Axe n°3 : Maintenir, former, accompagner dans le parcours professionnel et la carrière**
 - Améliorer la déclaration de BOE
 - Aménagement des postes de travail
 - Consolidation des données SUMPP/DRH

- **Axe n°4 : Mener une politique affirmée de prévention du handicap au travail**
 - Répertoire les situations de travail et les postures à risques
 - Mener un travail d'information, de formation et de prévention

- Adapter les postures et les postes de travail

- **Axe n°5 : Recourir au secteur adapté**

- Prestataires extérieurs issus du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Cette convention souligne l'engagement d'AMU dans **l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap**. Un budget de 1 456 000 euros sera investi sur 3 ans pour répondre à ces 4 axes.

S'agissant du volet « accessibilité aux locaux » : L'AdAP, qui représente le volet patrimonial du SD Handicap, continue à être élaboré. La première phase d'audit des bâtiments est terminée. Un calendrier devra être établi pour prioriser les travaux qui se dérouleront sur 9 ans. Le nombre de personnes en situation de handicap sur chaque site sera pris en compte.

S'agissant du volet « enseignement et recherche », un Groupement Interdisciplinaire de Formations Thématiques (GIFT) a été créé dans le domaine du handicap. Ce GIFT permettra de donner de la visibilité à nos formations dans le domaine du handicap et permettra de créer un réseau des enseignants. De nouvelles formations pourront émerger, interdisciplinaires, intercomposantes.

Une journée dédiée au handicap a été organisée le 1^{er} décembre sur Aix-en-Provence au sein de la Faculté ALLSH. Cette journée a permis de recevoir de nombreuses associations dans le domaine du handicap. Deux tables rondes ont été organisées : une sur « sport et santé » et une sur « handicap, apprentissage et entreprise ». Un atelier de langue des signes et un autre sur le chant signé a pu être réalisé.

LA COMMUNICATION

En matière de communication, Aix-Marseille Université a misé en 2017 sur une transition numérique et le « bien vivre ensemble » tout en poursuivant l'ambition de faire rayonner l'image de l'université sur le territoire et dans la sphère nationale et internationale.

1. Le bien vivre-ensemble

Avec l'organisation de la 1^{ère} fête du personnel, la 2^{ème} édition de Festiv'AMU et le 2^{ème} bal étudiant d'AMU, c'est cette valeur du « bien vivre ensemble » qu'AMU a voulu porter auprès de sa communauté universitaire. Largement partagé cette année, **Festiv'AMU** a fédéré étudiants et personnels lors de deux journées pour « penser, bouger et partager" : l'après-midi du 11 octobre les Plages du Prado ont accueilli un millier d'étudiants pour des tournois sportifs et initiations, autour de 14 activités terrestres et nautiques, dont 5 adaptées aux personnes à mobilité réduite. La traditionnelle cérémonie en l'honneur des médaillés sportifs illustrés aux championnats universitaires 2016-2017 a clôturé cette demi-journée Sportiv'AMU.

En soirée du jeudi 12 octobre, après une ouverture par 2 danseuses du ballet Preljocaj, les talents artistiques se sont illustrés au Grand Théâtre de Provence d'Aix-en-Provence avec le Jazz'Band universitaire et les spectacles de danse des étudiants d'AMU. Un hommage a été rendu à Olivier Keramidas. Artist'AMU s'est terminée par un concert du groupe "Le Bal décalé". L'enthousiasme des artistes et une belle émotion du public ont été palpables tout au long de cette soirée culturelle.

De la même façon, **la fête des personnels** organisée le 28 juin chez notre partenaire culturel le MUCEM a été joyeuse, enthousiaste et solidaire malgré les aléas météorologiques, et le **bal d'AMU**, prisé par les étudiants de toutes les composantes a animé le Théâtre de la Criée le 23 novembre.

Ces valeurs de partage se sont illustrées durant l'année universitaire lors de **chaque événement organisé** : la présentation des vœux du Président au personnel sur les 5 grands campus, les soirées académique et scientifique, les nombreuses remises de diplômes, les concerts d'OSAMU, le Salon de l'Étudiant, le salon des masters, la Semaine AMU-entreprises, l'École d'Été des objectifs de développement durable, ... Ces rendez-vous permettent **de fédérer notre vaste communauté tout en valorisant le potentiel d'AMU**.

2. La communication numérique

La communication numérique a été renforcée en 2017. Entrée en mi-2016 sur la toile des réseaux sociaux, AMU a conforté son positionnement avec 85 000 abonnés sur LinkedIn, 10 000 sur Facebook 4 000 sur Twitter, 12 500 sur Viadeo, 5 000 sur Research Gate . Récemment, AMU a rejoint la chaîne YouTube.

La **refonte du site web institutionnel** a été partagée par l'ensemble des directions et services de l'université. Ce projet repose sur une nouvelle organisation des contenus selon une logique utilisateurs et non plus organisationnelle, sur la conception d'un espace éditorial privé clairement identifié (intranet), sur la définition d'une ligne éditoriale et d'une charte d'usage à l'intention des gestionnaires. Il s'accompagne **d'un projet de « guichet unique d'information »**, dont l'élaboration a été engagée, permettant une diffusion autonome des contenus par les communicants d'AMU sur tous les canaux d'informations (réseaux sociaux, newsletter, écrans vidéo, sites web, magazine interne...).

Nous prévoyons une mise en opérationnalité de ces nouveaux process, fluides et modernes, pour la rentrée universitaire de 2018.

En attendant cette refonte, un **guide innovant de « Etudiantes et Etudiants : bienvenue »**, version web, a été conçu pour répondre à la demande de cette communauté. Adaptable à tous les formats d'écran, il propose l'information pratique nécessaire lors du parcours universitaire. Il concentre en un lieu unique sur le web l'ensemble des informations jusqu'alors dispersées sur des dizaines de sites internes et externes. Notamment, un lien est fait vers chaque site de composante. Ce document a été promu sur l'ensemble des réseaux sociaux d'AMU et lors des pré-rentrées étudiantes.

Par ailleurs, de **nouvelles pages web "Entreprendre AMU"** mettent désormais en relation les chercheurs et les entrepreneurs. Un **« Guide de l'innovation »** a accompagné la création de cette nouvelle offre en ligne.

En parallèle, le **déploiement des 59 écrans vidéo** a été achevé sur l'ensemble des sites pour diffuser de manière homogène l'information institutionnelle, tout en permettant aux composantes de disposer d'un outil propre pour diffuser leurs informations internes. La charte d'utilisation a été partagée par l'ensemble des référents communication et des séances de formation à l'outil ont été organisées avec l'appui de la DRH.

3. La campagne publicitaire et les relations presse

Conscients de l'enjeu stratégique d'ouverture au monde socio-économique et à l'international, nous avons déployé une partie de notre stratégie de communication à l'aéroport international Marseille-Provence. **La campagne publicitaire** et les nouveaux films promotionnels affichés sur 24 panneaux digitaux déployés dans l'ensemble des espaces de l'aéroport ont fourni une couverture optimale avec un potentiel de visibilité de 8 millions de passagers en vols régionaux, nationaux et internationaux. La campagne véhiculant les valeurs identitaires d'AMU s'est poursuivie dans certains médias locaux.

Enfin, les **relations presse** sont menées au quotidien pour valoriser l'activité universitaire comme pour commenter l'actualité locale et nationale via l'apport de l'expertise des chercheurs et responsables politiques d'Aix-Marseille Université.

4. La diffusion de l'information interne dans les supports classiques : newsletter hebdomadaire, magazine mensuel, production graphique pour accompagner l'activité des composantes et des directions, à l'image du bilan social, de la brochure sur la fondation A*Midex, du dispositif RESAMU...

LE PILOTAGE

En matière de pilotage, l'année a été principalement marquée par la préparation du contrat quinquennal 2018-2022, qui s'est concrétisée d'une part par la phase d'évaluation du HCERES puis par la réflexion sur la feuille de route de la prochaine période. En parallèle, des actions, nombreuses et déjà engagées, se sont poursuivies, parmi lesquelles on peut noter **un volet social** particulièrement important.

1. La préparation du contrat 2018-2022

La première étape a été initiée par l'évaluation conduite par le Haut Conseil de l'Évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). À l'issue d'une période d'échanges de documents et de visites sur place, avec plus d'une soixantaine de rencontres, le rapport rendu est globalement très positif sur le travail conduit par l'ensemble de notre communauté sur la période 2012-2017, qui a vu la construction et la structuration d'Aix-Marseille Université.

Le rapport identifie un certain nombre de points forts, parmi lesquels on peut citer:

- La volonté et la mise en œuvre de la soutenabilité budgétaire
- L'élaboration de schémas directeurs opérationnels
- Le dialogue bien établi entre la gouvernance, les composantes et les unités de recherche
- La pérennisation d'A*Midex
- La structuration solide de la recherche, en partenariat avec les organismes
- Le service d'audit et de contrôle interne qui fonctionne bien.

Il identifie quelques axes d'amélioration:

- L'objectivation des critères de répartition des ressources entre composantes
- L'amélioration de l'articulation entre formation et recherche.

Ces axes sont déjà intégrés dans le futur projet d'établissement. Sans attendre le rapport, Aix-Marseille Université avait en effet identifié les axes qui devaient structurer son action dans les cinq prochaines années pour confirmer la trajectoire initiée.

Ainsi, à côté de la mise en œuvre **des schémas directeurs** en cours de finalisation, qui seront des éléments forts d'une action pluriannuelle volontariste, le projet qui sera porté par l'université s'organise principalement autour des thèmes suivants :

- **L'innovation pour tous les champs d'activité de l'université**
- **Le renforcement du lien formation-recherche**
- **La démarche qualité**
- **L'internationalisation.**

Ce projet fera l'objet en 2018 du dialogue contractuel avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) pour la période 2018-2022 qui se concrétisera par le contrat d'établissement qui sera signé avec l'État à la fin du mois de juin.

2. Une gestion responsable

La gestion responsable de l'université, notée positivement par le HCERES, contribuant à la production de comptes financiers excédentaires, a permis d'accroître sensiblement le montant du **fonds de roulement disponible**. Ainsi des besoins importants, en lien direct avec la stratégie de l'université et non couverts financièrement jusqu'à présent, le seront par un prélèvement sur le fonds de roulement de 20 M€ voté par le Conseil d'Administration en 2017. En 2018 et les années suivantes, 16 M€ seront consacrés à des projets immobiliers concernant les sites de Saint-Charles et de Saint-Jérôme (sur des thématiques énergétique et sécurité), tous les sites (sur des thématiques accessibilité et sûreté) et 4 M€ soutiendront des **projets innovants dans le domaine de la formation et dans le cadre du Schéma Directeur du Numérique ou des investissements scientifiques**.

Pour mener à bien **sa stratégie patrimoniale**, l'université a diversifié ses partenariats financiers. Avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) d'une part, l'université a mis en œuvre un dispositif **d'intracting**. Celui-ci a pour objet le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique sur le campus St Charles (600 k€). Les économies d'énergie estimées devraient permettre de rembourser à la CDC l'avance consentie pour leur réalisation.

L'université est accompagnée d'autre part dans ses grands projets d'infrastructure par la **Banque Européenne d'Investissement**. Le prêt consenti, d'un montant de 57M€, se substituant pour partie aux prêts réalisés par les banques commerciales dans le cadre des Contrats de Partenariats de l'opération Plan Campus, a concouru à une économie de 7 M€ sur le Contrat de Partenariat Aix-Quartier des Facultés. Cette économie facilitera le montage financier des dernières Opérations Campus, et participera notamment à la construction de l'éco-campus Pauliane à Aix-en-Provence. Enfin, pour la deuxième année consécutive, le dispositif du « **bonus masse salariale** » permet la création de 18 postes : 72% pour des recrutements de personnels BIATSS et 28% pour des recrutements d'enseignants et enseignants-chercheurs. Ces créations ont contribué au rééquilibrage des potentiels entre composantes (28%), au soutien à la formation (17%), à l'ingénierie pédagogique (28%) ou encore aux plates formes de recherche (28%).

3. Les outils

Le décret GBCP (gestion budgétaire et comptable publique) constitue une réforme structurante ambitieuse. Sa mise en œuvre a impacté l'ensemble de l'établissement dans les process financiers et comptables dont les principaux concernent, le budget, les dépenses et les recettes et plus généralement la préparation de l'outil de comptabilité SIFAC conformément aux exigences du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), incluant les opérations de bascule d'un exercice à l'autre.

Grâce aux efforts partagés des directions concernées (DOSI, Agence Comptable, Direction de la Commande Publique et Direction des Affaires Financières) durant l'année 2016, l'établissement a été en mesure d'ouvrir **l'application financière SIFAC** à l'ensemble des gestionnaires à la date du 1er février 2017, en avance de phase par rapport au calendrier initial.

L'application de Recensement des Enseignements et Services (ARES), développée par l'université, est, depuis 2017, déployée dans l'ensemble des composantes. Désormais tous les paiements d'heures complémentaires de l'établissement se font par l'intermédiaire de cet outil, en suivant un processus dématérialisé, qui va de l'attribution du service prévisionnel jusqu'au paiement à l'enseignant.

ARES permet ainsi à la fois de sécuriser juridiquement les conditions de recrutement et de rémunération des intervenants extérieurs, mais aussi de raccourcir sensiblement les délais de paiement dès lors que l'attestation de service est faite. Enfin, cette application améliore la mise en œuvre des principes généraux de définition des services applicables aux enseignants.

Grâce à son déploiement large, ARES participe à la mise à disposition d'outils de pilotage pour les responsables pédagogiques, pour les responsables des structures et pour ceux de l'université.

Le logiciel ADE de gestion des emplois du temps et des salles a été déployé en 2017 sur l'ensemble des sites de l'université. L'organisation mise en œuvre sur chaque campus a pour objectif de développer la mutualisation des salles d'enseignement banalisées à l'ensemble des composantes qui y sont présentes et permettre ainsi d'assurer un accueil de qualité pour l'ensemble des formations.

En 2018, il sera possible de recenser les données permettant de développer les requêtes patrimoniales, demandées notamment dans le cadre de la dévolution (taux d'occupation, développement des locations événementielles...). Elles permettront également de mieux connaître les coûts associés aux différents diplômes.

Les **interfaces du logiciel ADE avec APOGEE et ABYLA** seront renforcées.

En 2018, nous développerons également une aide en ligne pour que tout agent de l'université puisse réserver très simplement une salle de réunion sur tous les sites et campus d'AMU.

Le projet Caplab a pour objectif de développer un Système d'Information national pour la recherche, permettant un partage des données de référence cohérentes et complètes, par les unités de recherche, les organismes et établissements et le Ministère. Il vise à améliorer la gestion des activités et projets des unités de recherche et à produire des données actualisées, des restitutions pertinentes et fiables pour aider au pilotage de la recherche. L'Amue est maître d'œuvre délégué du projet et à ce titre, en assurera la réalisation, sous pilotage commun avec le CNRS et pour le compte de ses membres adhérents.

Convaincu de l'importance de la mise en place de cet outil face à la complexité de gestion et de suivi de ses unités multi-tutelles, l'université s'est engagée depuis le début dans les groupes de travail en cohérence avec les axes du schéma directeur du numérique. La recherche reste en effet le seul domaine d'activité des universités qui ne bénéficie d'aucun système d'information. Le nombre important de structures de recherche, les multi-tutelles et les activités très denses de recherche à AMU sont autant d'arguments en faveur de l'engagement d'AMU.

Le développement effectif (en mode Agile) est prévu pour le début d'année 2018.

4. Les projets structurants

Un des projets majeurs de l'université est la demande de **dévolution à l'Université du patrimoine immobilier actuellement possédé par l'Etat**. Après la signature du protocole relatif à la dévolution du patrimoine avec l'Etat, les services de l'université se sont attachés à la réalisation d'un travail technique de longue durée (comme développé ci-après dans le chapitre « patrimoine »)

2017 a également été une année marquée par les travaux du **Schéma directeur des ressources humaines (SDRH)**. Cinq groupes de travail associant l'ensemble de la communauté universitaire, sur la base du volontariat, ont pu, à partir d'un état des lieux particulièrement complet et précis, définir ce que seront les priorités d'Aix-Marseille Université dans les années à venir en matière de gestion des ressources humaines. Bâti sur la volonté de pouvoir concilier dans un même projet la capacité de l'établissement à adapter ses ressources humaines à l'évolution de ses besoins et la possibilité de donner à chaque personnel de l'établissement les outils lui permettant de définir un projet professionnel de long terme, les actions qui seront définies prochainement s'articuleront autour de cinq principes majeurs :

- Maîtrise de la masse salariale
- Rééquilibrage entre les emplois BIATSS et les emplois enseignants et enseignants-chercheurs, au bénéfice des premiers dont le taux est plus faible que pour la moyenne nationale ;
- Rééquilibrage entre BIATSS soutien (cœur de métier) et BIATSS support, au bénéfice des premiers ;
- Représentation des emplois BIATSS permanents, dont le taux de catégorie C est nettement supérieur à la moyenne nationale ;
- Equilibre entre jeunesse et ouverture de parcours professionnels aux personnels de l'établissement ;
- Elaboration d'une stratégie co-construite avec les partenaires EPST en matière RH.

La réflexion conduite par les cinq groupes de travail, réunis trois fois en 2017, a permis de définir trois ambitions qui seront déclinées en 32 actions :

- Accueillir et intégrer ;
- Accompagner et valoriser ;
- Former et développer.

Les groupes de travail vont de nouveau se réunir prochainement pour définir précisément les actions à conduire, sur la durée du contrat quinquennal, de manière à pouvoir présenter le SDRH d'AMU aux instances en avril prochain.

Le **Schéma Directeur du Numérique (SDN)**, planifié initialement de 2015 à 2020, est parvenu à mi-parcours en fin 2017 :

- Sur les 52 projets identifiés dans le SDN, 20 sont traités en fin 2017. Plusieurs projets pluriannuels ont des avancées très significatives (WIFI,...). Durant l'année, 31 projets ont été conduits en parallèle.
- La participation des acteurs d'AMU (enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiants) est remarquable puisque chaque année près de 200 personnes contribuent au déploiement du SDN en participant aux différents groupes projets.
- La conduite du changement a fait l'objet d'une attention particulière et s'est déclinée de plusieurs façons : information en ligne (documents, mini vidéos, FAQ,...), séances d'information et de formation sur les 5 campus (500 personnels), séminaire de sensibilisation au management à l'ère du numérique dédié aux directions (60 personnels).

Plusieurs projets ont abouti en 2017, dont :

- L'ouverture de la bibliothèque numérique qui recense les collections patrimoniales d'AMU, en libre accès non seulement pour les chercheurs mais aussi pour tout public,

- L'acquisition de l'outil pour le suivi du réseau des Alumni,
- L'acquisition de l'outil pour la gestion administrative de la formation continue,
- Le nouvel Environnement Numérique de Travail, avec une interface modernisée et personnalisable par chaque utilisateur,
- L'acquisition du logiciel pour l'aide à la détection du plagiat, interfacé avec la plateforme pédagogique AMETICE,
- L'aménagement des 6 premiers espaces (dits « tiers-lieux ») dans les campus pour favoriser l'innovation pédagogique et/ou pour faciliter le travail individuel, les échanges entre étudiants.

En Mars 2017 le SDN a été revisité pour, après 3 ans de déploiement, prendre en compte de nouveaux besoins. Parmi ceux-ci on peut citer :

- Le déploiement d'un nouveau SIRH intégré (SIHAM), qui succèdera à l'outil RH actuel (HARPEGE),
- La mise en œuvre d'un datacenter adapté aux grands projets de recherche d'AMU,
- Le soutien aux actions favorisant l'innovation pédagogique comme la création du CIPE'lab et à celles accompagnant la formation à distance (salles virtuelles),
- L'élaboration de la politique de sécurité du système d'information,
- L'harmonisation organisationnelle et technique du contrôle d'accès aux campus, aux bâtiments et aux zones sensibles (ZRR),
- L'évolution du réseau informatique RAIMU pour en renforcer la sécurité,
- Le déploiement de l'e-administration avec la poursuite de la dématérialisation des processus métiers, la mise à disposition d'outils de pilotages alignés sur les besoins.

Par ailleurs, AMU a décidé de s'engager progressivement dans le processus piloté par l'AMUE pour l'élaboration du nouveau **système d'information de la formation**, qui se substituera à APOGEE.

Tous les projets du SDN s'inscrivent à présent dans un plan de déploiement jusqu'en 2022 ce qui permet de rendre le SDN totalement synchrone avec le prochain contrat d'établissement 2018-2022.

5. La simplification

La **dématérialisation** des processus de gestion portés par les directions métiers de l'université est un objectif prioritaire, inscrit dans le schéma directeur du numérique, car gage de simplification et de sécurisation pour mieux travailler ensemble. En octobre 2017, l'application appelée **FIDES (Flux d'Information Dématérialisé de l'Enseignement Supérieur)**, dédiée à la gestion des conventions, avec des validations successives dématérialisées dans l'outil, a été mise en production. Cette application permet également de disposer en temps réel, de l'information sur la situation du dossier, à chaque étape. Plus de 100 personnes ont été formées à son utilisation. Après trois mois de production, 140 conventions avaient été intégrées dans l'outil. Le développement nécessaire à la gestion des conventions de recherche et de mise à disposition de locaux est d'ores et déjà en cours et viendront ensuite les autres types de convention (ressources humaines, relations internationales,...).

Initiées au printemps 2016, les **rencontres entre les unités de recherche et les services centraux** d'Aix-Marseille Université se sont poursuivies toute l'année 2017 et ont permis de réaliser, à la fin 2017, près d'une quarantaine de visites sur place, ainsi que la tenue d'autant d'ateliers de travail.

Construites dans un esprit d'échange et de respect mutuels, visant efficacité et recherche de solutions, ces rencontres ont ouvert un espace de dialogue constructif qui continue d'être alimenté. En effet, de nouvelles rencontres sont d'ores et déjà programmées sur toute l'année 2018.

A partir des premiers bilans des échanges, dans l'objectif de simplifier les process, d'améliorer et de fluidifier les collaborations entre services centraux et unités de recherche, deux réalisations ont vu le jour fin 2017 :

- **L'élaboration d'un guide pratique du directeur d'unité** : Conçu sous forme de fiches pratiques regroupées par grands thèmes issus pour la plupart des échanges et des besoins exprimés lors des rencontres, ce guide vise à vous apporter des réponses claires en termes de process tout en rassemblant des contacts utiles pour chaque thématique abordée : gestion financière et budgétaire, gestion des ressources humaines et valorisation de la recherche, notamment. Souple d'utilisation et consultable en ligne, ce guide pratique sera régulièrement enrichi par les nouvelles demandes et les usages constatés dans les unités de recherche.
- **la constitution du réseau des Responsables Administratifs des unités de recherche** : le projet d'animer un réseau métier des responsables administratifs des unités de recherche a vu le jour à l'automne 2017. L'objectif majeur est de favoriser les échanges d'expériences, de développer un socle de compétences au service des scientifiques et de permettre plus largement un meilleur pilotage administratif de la recherche.

Avec plus de 80 participants, la réunion de lancement, tenue le 25 septembre a permis de valider tout l'intérêt de ce réseau. Les nombreux temps d'échanges organisés au cours de la journée ont été l'occasion de pointer les principales attentes des responsables administratifs des unités de recherche présents, parmi lesquelles :

- La création d'un espace informatique collaboratif commun ;
- L'organisation et la structuration d'une veille réglementaire partagée, dédiée aux différents domaines d'activités, en collaboration avec les différentes structures des tutelles des unités de recherche ;
- La conception de tableaux de bord administratifs et financiers pour aider à la prise de décision ;
- L'accompagnement des enseignants chercheurs dans la gestion des contrats de recherche.

Toutes ces thématiques feront l'objet de l'organisation d'ateliers de travail et d'échanges au cours de l'année 2018.

6. Le volet social

6.1 La mise en place de la Cellule de Veille Socio-Professionnelle (CVSP)

La Cellule de Veille Socio-Professionnelle (CVSP) a été créée par vote des membres du Conseil d'administration lors d'une séance en 2016. Conçue comme un espace d'échanges, de dialogue et de réflexion entre professionnels de l'établissement pour la prise en charge et l'accompagnement des situations dites sensibles ou difficiles qui seraient vécues par des personnels de l'établissement, la CVSP, pilotée par la DRH, a démarré son activité en mars 2017.

Cet espace collaboratif, composé d'acteurs ressources – DRH et DRH adjointe ; médecins de prévention ; psychologue du travail ; assistante de service social coordinatrice ; conseillère de prévention – a pour vocation, à partir de la prise en compte des personnels en situation difficile, de rechercher toute proposition de solution pour résoudre cette situation, l'un des objectifs principaux étant le maintien dans l'emploi.

Un bilan d'activités et une évaluation du fonctionnement de la CVSP seront réalisés au printemps 2018, après un an de fonctionnement.

6.2 L'élaboration du Plan d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (plan QVT)

Dans la perspective de la mise en œuvre de son nouveau projet quinquennal pour la période 2018-2022, AMU s'est investie dans la construction collective de son devenir, en s'engageant dans l'élaboration de différents schémas directeurs stratégiques et structurants – schéma directeur de l'offre de formation ; schéma directeur du numérique ; schéma directeur des ressources humaines ; schéma directeur du handicap ; schéma directeur de programmation immobilière.

Parallèlement, l'attention s'est également portée, selon les mêmes modalités de travail partagées et co-construites, sur la réflexion relative à **l'amélioration de la qualité de vie au travail**, avec un double enjeu d'importance :

- Vérifier que chaque personnel, quelles que soient sa fonction et son affectation, a la possibilité de se situer dans le collectif de travail auquel il est affecté, de s'en sentir pleinement partie prenante et d'en maîtriser les modes de fonctionnement ;
- En cela, afficher la volonté de l'établissement de permettre que le bien-être au travail soit le vecteur de l'équilibre entre l'individu et le collectif.

A cet effet, un groupe de travail paritaire, issu du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a été mis en place afin d'élaborer le projet de plan d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (plan Qualité de vie au travail) de l'établissement.

Ce groupe de travail s'est réuni 8 fois en 2017, dans le cadre de séances de travail intenses, ce qui a permis la production d'une **douzaine de propositions de fiches actions à mener**, selon les axes forts suivants :

- Le positionnement du rôle de l'encadrant au sein des collectifs de travail de l'établissement : son rôle et sa capacité à conduire le collectif dont il a la charge sont majeurs dans le cadre du projet d'amélioration de la QVT ;
- La pratique d'un management responsable, défini principalement comme étant bienveillant, qui porte l'écoute, la prise en compte des initiatives, un management qui fait confiance;
- La mise en place d'un observatoire social, regroupement d'indicateurs actualisés annuellement, permettant de mesurer la sensibilité de l'établissement aux risques psychosociaux ;
- Le développement d'espaces d'échanges sur le travail, véritable opportunité proposée aux collectifs de travail des différents services de pouvoir identifier des temps de dialogue sur le travail, son organisation, les possibilités d'amélioration etc.

Les projets d'actions déclinés à partir de ces axes feront l'objet, à partir de 2018, d'une mise en œuvre, en ce compris selon la modalité d'une **expérimentation** avec le concours de services volontaires et identifiés comme terrains favorables d'innovation managériale. L'évaluation du dispositif permettra ainsi, le cas échéant, un déploiement progressif, avec un accompagnement fort en matière de communication et de formation.

1. Bilan des actions patrimoniales 2017

Si le patrimoine de notre université est l'un des plus vastes de France, il concentre également un très grand nombre d'opérations immobilières dont voici les principaux temps forts sur l'année écoulée :

1.1 Sur Aix-en-Provence :

L'Opération Campus, Quartier des facultés a permis de livrer en 2017 :

- Pour la Faculté de Droit et Science politique, une immense bibliothèque totalement rénovée et un restaurant universitaire installé sous son nouveau parvis.
- Pour la Faculté ALLSH, un bâtiment Egger flambant neuf,
- une crèche et une magnifique bibliothèque, de plus de 1000 places, implantée sur le site des Fenouillères.

Sur les autres sites aixois, des travaux ont également été réalisés, tels que :

- L'extension et la rénovation par le CROUS de la cafétéria de l'ESPE sur le site Jules Isaac ;
- la réalisation par la ville d'Aix des travaux d'aménagement préparatoires sur le site de la Pauliane pour accueillir 2 bâtiments en recherche et formation en économie- gestion ;
- la rénovation de la cafétéria CROUS de Montperrin.

1.2 À Marseille :

- **Sur le site Saint-Charles**, le bâtiment de l'îlot Bernard Dubois a été inauguré et accueille depuis septembre dernier le centre de documentation du pôle marseillais de la faculté d'économie et de gestion, ainsi que des Masters de cette UFR et le Groupement de recherche en économie Quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM).

- **Sur le campus Timone**, les travaux d'implantation des unités de recherches en Neurosciences ont débuté en 2017 pour faire de ce site l'un des premiers centres de notre pays en ce domaine.

- **sur le campus Etoile**, le choix du maître d'œuvre de la réhabilitation d'espaces d'enseignement, permettant l'installation de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, a été opéré, ainsi que la réhabilitation des équipements sportifs dont bénéficient désormais AMU et l'Ecole centrale de Marseille.

- **Sur le campus de Luminy**, ce sont les travaux du TPR1, de l'Hexagone, et du BHNS qui ont débuté dans le cadre de l'Opération Campus avec pour objectif une livraison fin 2018.

- Enfin, on rappellera, **sur le site du Pharo**, les travaux de sécurisation et de réhabilitation des façades du siège de notre université.

2. La dévolution du patrimoine de l'Etat

Suite à un audit conduit par une mission conjointe MESRI-MINEFI confiée à l'IGAENR et à l'IGF dans la perspective d'une deuxième vague de dévolution du patrimoine de l'Etat aux universités, il a été confirmé qu'AMU disposait des compétences et des moyens nécessaires pour mener à bien une gestion patrimoniale autonome.

Consciente des enjeux liés à cette potentialité, comme de ses dimensions économiques et institutionnelles, AMU a toutefois souhaité pouvoir sereinement et sérieusement étudier la perspective d'une dévolution du patrimoine de l'Etat qu'elle occupe aujourd'hui.

Pour ce faire, un protocole d'accord en vue d'envisager le transfert de propriété à l'université d'Aix-Marseille a été établi en juin 2017, ainsi que deux comités locaux de mise en œuvre.

- *Un comité de pilotage* composé des représentants de l'Etat et des ministères concernés, ainsi que de la gouvernance d'AMU dont le rôle est de régulièrement suivre l'avancement du dossier et d'apprécier sa conformité aux attentes définies.
- *Un comité opérationnel* composé des représentants des services déconcentrés de l'Etat et des services d'AMU concernés dont le rôle est d'assurer la coordination des démarches juridiques et patrimoniales à conduire, de vérifier la conformité des dossiers et de préparer les réunions du comité de pilotage.

Désormais associée à un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) en phase de finalisation, cette démarche a déjà donné lieu en 2017 à deux réunions du comité de pilotage et deux réunions du comité opérationnel qui ont confirmé la faisabilité d'une dévolution du patrimoine d'Etat vers AMU dont la validation pourrait être définitivement établie fin 2018.

3. La sécurité et la sûreté

Afin d'assurer et de renforcer la sécurité des biens et des personnes et la sûreté sur ses campus, AMU a entendu mobiliser les moyens nécessaires en vue de répondre à cette ardente obligation.

Le **plan pluriannuel de mise en sécurité des sites de l'université** (2016-2018) qui a mobilisé plus de 4M€ en 2017 (sur les 10 M€ programmés) a permis d'améliorer les conditions de sécurité sur les sites universitaires et a notamment concouru à la levée de 40 avis défavorables émis précédemment par les commissions de sécurité. L'enveloppe « aléas » que se réserve l'établissement pour faire face à des situations d'urgence (0.5 M€) a également été consacrée principalement à des **travaux de mise en sécurité** (Saint-Charles, Saint-Jérôme, Pharo) participant ainsi à garantir la **continuité de fonctionnement de nos activités**.

Afin de répondre aux exigences nouvelles de sûreté des sites universitaires, AMU a recruté un **référént « sûreté »**. Un **audit sûreté** de chaque site a été réalisé par ce référént avec les services de la préfecture. Un **plan pluriannuel sûreté** qui concernera prioritairement les campus les plus exposés aux actes de malveillance (sites Saint-Charles, Schuman et Timone) a été proposé. Il sera décliné progressivement sur tous les sites de l'université. Une **mobilisation du fonds de roulement** à hauteur de 0.5 M€ pendant 5 ans contribuera à sa réalisation.

L'année 2017 a été notamment consacrée au bilan du contrat 2012- 2017 par le HCERES qui a rendu un avis particulièrement positif sur l'évaluation de l'université, de nos unités de recherche et de nos formations. L'année 2017 a été également consacrée à la préparation du nouveau contrat 2018-2022 que nous devrions signer avec l'Etat avant l'été. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à faire progresser notre organisation au service de nos missions de formation, de recherche, d'innovation et d'insertion professionnelle des étudiants.

*Une attention particulière a été portée à la vie étudiante avec de multiples évènements et à l'amélioration des conditions de vie au travail des personnels. Deux évènements majeurs ont également marqué l'année : la programmation d'A*Midex 2.0 au bénéfice du site après sa pérennisation en 2016 et la préparation de la dévolution du patrimoine d'Etat.*

*S'agissant des perspectives, les grandes orientations du contrat 2018-2022 ont été validées dans le projet d'établissement présenté en Conseil d'administration le 19 décembre 2017. Elles portent sur **quatre axes majeurs : l'innovation, le lien formation- recherche, l'internationalisation et la démarche qualité.***

Aix-Marseille Université réaffirme ses valeurs : la transmission des savoirs, le meilleur pour tous, l'ouverture sur le monde et l'audace comme moteur.

GLOSSAIRE

- AdAP : Agenda d'accessibilité programmé
- ADEF : Laboratoire Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation
- ADM : Atelier des métiers
- AECHÉ : Arab-European Conference on Higher Education
- AIPE : Accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants
- AMCSTI : Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle
- AMETICE : Aix Marseille Enseignement avec les TICE
- APOGEE : Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants
- ARES : application de recensement des enseignements et services
- BIATSS : Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé
- BnF : Bibliothèque nationale de France
- BU : Bibliothèque universitaire
- C2VN : Center for CardioVascular and Nutrition research
- CDC : Caisse des dépôts et consignations
- CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CIML : Centre d'immunologie de Marseille- Luminy
- CLES : Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur
- CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
- CNES : Centre national d'études spatiales
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- CPER : Contrat de plan Etat-Région
- CRN2M : Centre d'excellence associant recherche fondamentale et recherche translationnelle
- CRESS : Chambre régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire
- CRO2 : Center de Recherche en Oncologie biologique et Oncopharmacologie
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- CST : culture scientifique et technique
- CVSP : Cellule de Veille Socio-Professionnelle
- DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires
- DEVE : Direction des études et de la vie étudiante
- DFD : Direction de la formation doctorale
- DIRECTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DLC : Diplôme de compétences en langues
- DOSI : Direction opérationnelle des systèmes d'information
- DPMSE : Direction du partenariat avec le monde socio-économique
- DRH : Direction des ressources humaines
- DRRT : délégation régionale à la recherche et à la technologie
- DS-ACI : Dysoxie, suractivité : aspects cellulaires et intégratifs thérapeutiques
- EAIE : European Association for International Education
- ECM : Ecole centrale de Marseille
- EFEE : évaluation des formations et des enseignements par les étudiants

ENSAM : école nationale supérieure d'architecture de Marseille
 EPST : Etablissements Publics Scientifiques et Techniques
 ERC : École régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille
 ERC : European Research Council (ERC)
 ESH : Etudiant en situation de handicap
 ESPE : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
 EUR :Ecole universitaire de recherche
 FIDES (Flux d'Information Dématérialisé de l'Enseignement Supérieur
 FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
 FIVE : Fonds d'intervention pour la vie étudiante
 FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
 GIFT : groupement interdisciplinaire de formation thématique
 GREQAM : Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille
 H2020 : Horizon 2020
 HARPEGE : HARmonisation de la GEstion des PErsonnels
 HCERES : Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
 IFSI : instituts de formation en soins infirmiers
 IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
 IHU : Institut hospitalo-universitaire
 INP (Institut de Neurophysiopathologie)
 INRA : Institut national de la recherche agronomique
 Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
 INT : Institut de neurosciences de la Timone
 IRD : Institut de Recherche pour le Développement
 IRPHE : Institut de recherche sur les phénomènes hors équilibres
 IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
 JACES : Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur
 LAM : Laboratoire d'astrophysique de Marseille
 LAMES : Laboratoire méditerranéen de sociologie
 LGTBI : Lesbian, Gay, Bisexual, Transexual and Intersex
 LIF : Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille
 LIS : Laboratoire d'Informatique et Systèmes
 LMA : Laboratoire Mécanique et acoustique
 LNC : Laboratoire de Neurosciences Cognitives
 LNSC :Laboratoire Neurosciences Sensorielles et Cognitives
 LPC : Laboratoire de psychologie cognitive
 LSIS :Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes
 MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
 MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
 MINEFI : Ministère de l'économie et des finances
 MIRREL : Maison interdisciplinaire des ressources et recherches en langues
 NAFSA : Association of International Educators
 NICN Neurobiologie des Interactions Cellulaires et Neurophysiopathologie
 NORT : Nutrition Obésité et Risque Thrombotique
 NSYSU : National Sun Yat Sen University
 OVE : Observatoire de la vie étudiante

PEPITE PACA Ouest : Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIT : Projets d'innovation territoriale
Pôle 3C : Comportement – Cerveau – Cognition
PREPITE : Plateforme régionale pour la pédagogie, l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
RAIMU : Réseau Aix Marseille Université
RHU : Recherche hospitalo-universitaire
RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles
SATT : Société d'accélération du transfert de technologies
SCD : Service commun de la documentation
SCP : Société du Canal de Provence
SCUT : South China University of Technology
SDH : Schéma directeur du handicap
SDN : Schéma directeur du numérique
SDOF : Schéma directeur de l'offre de formation
SDRH : Schéma directeur des ressources humaines
SIFAC : Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SUFLE : Service universitaire de français langue étrangère
SUIMPPS : service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUIO : Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation
UE : Unité d'enseignement
UMR : Unité mixte de recherche
URMITE : Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes
VAE : Validation des acquis de l'expérience
VRCM : Vascular Research Center of Marseille
ZRR : Zone à régime restrictif